

# Premiers Martyrs de l'Église d'Afrique



*Éditions Sainte Perpétue*



# Table des matières

Actes des Martyrs Scillitains	4
Sermon de Saint Augustin pour la fête des Martyrs Scillitains	6
Passion de Saint Perpétue et de Sainte Félicité à Carthage	10
Actes de Saint Cyprien, évêque à Carthage	18
Passion des Saints Jacques, Marien et plusieurs autres à Constantine	25
La Passion des Saints Montain, Lucius et plusieurs autres à Carthage	29
Actes de Saint Maximilien près de Carthage	34
Actes de Saint Marcel, centurion à Tanger	36
Le martyre de Saint Cassien à Tanger	37
Le martyre de Saint Saturnin, Dative et plusieurs autres, à Carthage	38

## Actes des Martyrs Scillitains à Carthage le 17 juillet 180

*Les actes des martyrs de Scilli sont la pièce la plus ancienne de la littérature latine chrétienne. Le martyre des Scillitains eut lieu sous le règne de Commode, mais en vertu d'ordres donnés avant la mort de Marc-Aurèle et que le nouvel empereur n'avait pas encore eu le temps de retirer. Ces martyrs sont les premiers dont nous ayons les actes pour la province d'Afrique, car si dans cette province les rescrits de Trajan et d'Hadrien avaient fait des victimes, Dieu seul connaît leurs noms. Vigellius Saturninus, proconsul d'Afrique, le premier, dit Tertullien, qui tira le glaive contre nous, fit mettre à mort le 4 juillet plusieurs chrétiens originaires de Madaure et portant les noms puniques de Namphanti, Miggin, Limita, Sanaé; treize jours plus tard il condamna les martyrs de Scilli.*

Le seize des calendes d'août, sous le consulat de Presens (pour la seconde fois) et de Claudien, Speratus, Nartzalus et Cittinus, Donata, Secunda, Vestia, comparurent au greffe, à Carthage.

Le proconsul Saturninus dit : « Vous pouvez obtenir grâce de notre maître l'empereur, si vous revenez à la sagesse. »

Speratus : « Jamais nous n'avons fait le mal, nous ne nous sommes prêtés à aucune iniquité ; jamais nous n'avons rien dit de mal, mais nous rendons grâces du mal qu'on nous fait, parce que nous obéissons à notre empereur. »

Le proconsul Saturninus : « Nous aussi, nous sommes religieux, et notre religion est simple. Nous jurons par la félicité de notre maître l'empereur, et nous prions pour son salut. Vous devez faire de même. »

Speratus : « Si tu veux bien me prêter une oreille attentive, je t'expliquerai le mystère de la vraie simplicité. »

Saturninus : « Je ne prêterai pas l'oreille à tes impertinences contre notre religion. Jurez plutôt par la félicité de notre maître l'empereur. »

Speratus : « Je ne connais pas la royauté du siècle présent, mais je n'en sers qu'avec plus de fidélité mon Dieu, que nul homme n'a vu et que des yeux mortels ne peuvent voir. Je n'ai point commis de vol. Si je fais quelque trafic, je paie l'impôt, parce que je connais Notre-Seigneur, le Roi des rois et de tous les peuples. »

Le proconsul Saturninus s'adressant aux autres accusés : « Abandonnez cette vaine croyance. »

Speratus : « Il n'y a de croyance dangereuse que celle qui permet l'homicide et le faux témoignage. »

Le proconsul Saturninus : « Cessez d'être complices de cette folie. »

Cittinus : « Nous n'avons et ne craignons qu'un Seigneur, notre Dieu qui est dans le ciel. »

Donata : « Nous rendons à César l'honneur dû à César, mais nous craignons Dieu seul. »

Vestia : « Je suis chrétienne. »

Secunda : « Je le suis et veux le rester. »

Saturninus à Speratus : « Tu demeures chrétien ? »

Speratus : « Je suis chrétien. »

Tous les accusés se joignirent à lui.

Saturninus : « Voulez-vous un délai pour réfléchir ? »

Speratus : « Dans une cause si juste, il n'y a pas lieu de réfléchir. »

Saturninus : « Que gardez-vous dans vos archives ? »

Speratus : « Nos livres sacrés et les épîtres de Paul, homme juste (1). »

Saturninus : « Prenez un délai de trente jours et réfléchissez. »

Speratus dit de nouveau : « Je suis chrétien. »

Tous les accusés se joignirent à lui.

Saturninus, proconsul, lut le décret sur la tablette :

« Speratus, Nartzalus, Cittinus, Donata, Vestia, Secunda et d'autres (2), ont déclaré vivre à la façon des chrétiens, et sur la proposition qui leur était faite de revenir à la manière de vivre des Romains, ont persisté dans leur obstination ; nous les condamnons à mourir par le glaive. »

Speratus : « Rendons grâces à Dieu. »

Nartzalus : « Aujourd'hui même, martyrs, nous serons dans le ciel. Grâces à Dieu. »

Le proconsul Saturninus ordonna au héraut de lire l'arrêt :

« J'ordonne que :

« Speratus, Nartzalus, Cittinus, Veturius, Félix, Aquilinus, Laetantius, Januaria, Generosa, Vestia, Donata, Secunda, soient mis à mort. »

Tous dirent : « Grâces à Dieu. »

Ainsi donc, tous, dans le même temps, furent couronnés dans le martyre et ils règnent avec le Père et le Fils et le Saint-Esprit pendant tous les siècles. Amen.

## Sermon de Saint Augustin pour la fête des Martyrs Scillitains

*ANALYSE.— 1. A l'exemple des martyrs, on ne doit renier le Christ, ni à cause des biens superflus du monde, ni à cause des biens nécessaires.— 2. D'où vient et qu'est-ce que l'amour du prochain.— 3. La santé et un ami, deux choses nécessaires, comment les envisager. — 4. Lutte entre le martyr et le persécuteur, au sujet du superflu.— 5. Lutte entre le martyr et le persécuteur, au sujet du nécessaire.— 6. De quelle manière on apostasie le Christ.— 7. La constance récompensée dans le ciel.*

1. Craignant de mourir s'ils vivaient., les saints martyrs, les témoins de Dieu, ont préféré mourir afin de vivre, de peur que l'effroi de la mort ne leur fît renier la vie, ils ont méprisé la vie par amour de la vie. Pour leur faire apostasier le Christ, l'ennemi leur promettait la vie, mais non telle que la promettait le Christ. Leur foi donc aux promesses du Sauveur leur a fait dédaigner les menaces des persécuteurs. Mes frères, quand nous célébrons les fêtes des martyrs, puissions-nous connaître ce que nous pouvons acquérir en imitant leurs exemples. Cette foule qui se presse n'ajoute rien à leur gloire. Car leur couronne est en spectacle à la foule des Anges; et nous, la lecture de leurs combats nous les peut faire connaître. Ce qu'ils ont acquis, « l'œil ne l'a point vu, l'oreille ne l'a point entendu ». Parmi les biens de cette vie, en effet, les uns sont superflus, les autres nécessaires. Ecoutez à ce sujet nos paroles, et distinguons autant que possible quels sont ici-bas les biens superflus, et quels sont les biens nécessaires, afin que vous compreniez qu'on ne doit apostasier le Christ ni pour les biens superflus, ni pour les biens nécessaires. Qui pourra énumérer les choses superflues de la vie ? Entreprendre de les énumérer, c'est nous retarder beaucoup. Disons donc ce qui est nécessaire ; le reste, quel qu'il soit, sera superflu. Voici les deux biens nécessaires en ce monde : la santé et un ami. Tels sont les deux biens dont nous devons faire grand cas, et que nous ne saurions mépriser. La santé et un ami sont deux biens naturels. Dieu, en faisant l'homme, voulut qu'il existât, qu'il vécût. c'est la santé. Mais de peur qu'il ne demeurât seul, il lui donna l'amitié. Dès lors l'amitié commence par l'épouse et par les enfants, pour s'étendre jusqu'aux étrangers. Mais si nous considérons que nous n'avons qu'un seul père et une seule mère, quel sera pour nous l'étranger? Tout homme a pour prochain tout autre homme. Interroge la nature. Est-ce un inconnu? c'est un homme. Un ennemi? c'est un homme. Un étranger? c'est un homme. Un ami? Qu'il demeure ami. Est-il ennemi? Qu'il devienne ami.

2. A ces deux choses nécessaires en cette vie, la santé, et un ami, vient se joindre la Sagesse qui est étrangère. Elle ne trouve ici-bas que des insensés, qui s'égarent, qui s'éprennent du superflu, qui aiment ce qui est du temps, qui ne savent rien de l'éternité. Cette sagesse n'est point aimée des insensés. Or, comme elle n'était point aimée des insensés, elle a revêtu la forme du prochain, et s'est ainsi approchée de nous. C'est là tout le mystère du Christ. Quoi de plus éloigné que la folie et la sagesse ? Quoi de plus rapproché que l'homme et l'homme? Oui, dis -je, quoi de plus éloigné que la folie et la sagesse? La sagesse donc s'est revêtue de l'humanité, et s'est approchée de l'homme par ce qui en était le plus près. Et voilà, car la sagesse elle-même l'a dit à l'homme, voilà que la piété c'est la sagesse: le propre de la sagesse dans l'homme est d'adorer Dieu, puisque telle est la piété; et dès lors deux préceptes sont donnés à l'homme : « Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton coeur, de toute ton âme, de tout ton esprit ». Voici l'autre précepte : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Et celui qui entendait répliqua : « Et qui donc est mon prochain ? » Il pensait que le Seigneur allait dire : C'est ton père, c'est ta mère, c'est ton épouse, ce sont tes enfants, tes frères, tes sœurs. Telle ne fut point sa réponse; mais pour vous bien faire comprendre que tout homme est le prochain de tout autre homme, le Sauveur commença ce récit : « Un certain homme », dit-il. Qui, ce certain homme? Enfin un homme. «Un homme donc ». Qui, cet homme? Quelqu'un,

mais un homme. « Descendait de Jérusalem à Jéricho, et tomba entre les mains des voleurs ». On appelle aussi voleurs ceux qui nous persécutent. Blessé, dépouillé, demi mort, abandonné sur le grand chemin, il fut un objet de mépris pour le prêtre et le lévite qui vinrent à passer, et remarqué du samaritain qui le rencontra. Voilà qu'on s'approche de lui, qu'on lui donne des soins, qu'on le met sur un cheval, pour le conduire à l'hôtellerie, qu'on donne l'ordre de le soigner, qu'on paie sa dépense. Or, le Sauveur demande à celui qui l'avait interrogé: Quel est le prochain de cet homme demi mort? Car deux hommes l'avaient dédaigné, et ces dédaigneux étaient ses proches; ce fut l'étranger qui l'aborda. Car cet homme de Jérusalem avait pour proches les prêtres, les lévites, et les Samaritains pour étrangers. Les proches passèrent donc, et l'étranger lui devint un proche. Quel était donc le prochain pour cet homme? Réponds, ô toi qui avais fait cette question : « Qui est mon prochain? » Réponds à ton tour, selon la vérité. C'était l'orgueil qui questionnait, que la nature parle. Que dit-il donc? « Je crois que c'est celui qui a usé de miséricorde envers lui ». Et le Seigneur : « Va, et fais de même à ton tour ».

3. Revenons à notre sujet. Nous avons déjà trois objets: la santé, l'ami, la sagesse. Mais il n'y a de ce monde que la santé et l'ami; la sagesse est d'ailleurs. C'est pour la santé que nous avons la nourriture et le vêtement, et en cas de maladie la médecine. A ceux qui ont la santé, l'Apôtre en santé lui-même disait : « Or, c'est, une grande richesse que la piété qui se contente du nécessaire. Nous n'avons rien apporté en ce monde, et nous n'en pouvons rien emporter. Ayant la nourriture et le vêtement, nous devons nous en contenter ». Voilà ce qui est nécessaire pour la santé. Que dira-t-il pour le superflu? « Quant à ceux qui veulent s'enrichir (c'est bien là le superflu) ils tombent dans la tentation, dans les pièges, dans une foule de désirs insensés et nuisibles qui précipitent l'homme dans la mort et dans la perdition ». Où donc est la santé? C'est donc à la santé que revient cette parole : « Ayant la nourriture et le vêtement, nous devons nous en contenter ». Que dira-t-il pour l'ami? Que dire de plus que ceci : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même? » Que la santé soit donc à toi, et la santé encore à ton ami. A propos du vêtement de l'ami : « Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point ». Et pour la nourriture de cet ami : « Que celui qui a de la nourriture agisse de même ». Tu es rassasié, rassasie les autres ; tu es vêtu, revêts les autres. Tout cela est de ce monde : quant à ce qui vient d'en haut, ou la sagesse, tu l'apprends et tu l'enseignes.

4. Remettez maintenant devant vos yeux le combat des martyrs. L'ennemi vint et voulut faire renier le Christ. Mais voyons d'abord ses flatteries, et non ses fureurs. Il promet honneurs et richesses. Ce sont là des choses superflues. Quiconque trouverait en ces biens une tentation de renier le Christ, n'est pas encore descendu dans l'arène, ne s'est pas initié au combat, n'a point encore, par une vigoureuse résistance, provoqué l'antique ennemi. Mais il a méprisé tous les biens qu'on lui offrait, l'homme fidèle qui s'est écrié: Est-ce pour de tels biens que je renierai le Christ? Des richesses me feront-elles renoncer aux richesses ? L'or nie fera-t-il renier le vrai trésor? N'est-ce pas en effet le Christ qui, « étant riche, s'est fait pauvre pour nous, afin de nous enrichir de sa pauvreté ? » N'est-ce point de lui que l'Apôtre a dit : « En lui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science ? » Tu considères ce que tu promets, parce que tu ne saurais voir ce que tu veux nous ravir. Pour moi, c'est par la foi que je vois ce que tu veux m'enlever, et toi par les yeux de la chair ce que tu veux donner. Ce que découvre l'œil du cœur est bien préférable à ce que voit l'œil de la chair; car ce que l'on voit est temporel, ce que l'on ne voit pas est éternel. Dès lors je méprise tes dons, dit l'âme fidèle, qui sont temporels, qui sont superflus, qui sont périssables, qui sont changeants, qui sont pleins de périls, pleins de tentations. Nul ne les possède à son gré, on les perd quand on ne le voudrait point. Nous méprisons le prometteur, en voici un autre, c'est le persécuteur. On repousse la séduction, voici que vient la violence : on méprise le serpent, il se change en lion. Tu ne veux pas, dit-il, être par moi comblé de richesses? Eh bien ! si tu ne renonces au Christ, je t'enlèverai ce que tu possèdes. Ce n'est là sévir que contre mon superflu. « Tu agis en fourbe, comme le rasoir tranchant (2) » ; tu rases les cheveux, mais sans entamer la peau. Enlève-moi tous ces biens; oui, puisque tu as vu qu'ils me servent à faire des largesses aux pauvres, à recevoir l'étranger, à suivre l'avis de Paul : « Ordonnez aux riches de ce monde », a-t-il dit à Timothée, « ordonnez-leur de n'être point orgueilleux, de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant qui nous donne avec abondance ce qui est nécessaire

à la vie ; d'être bienfaisants, riches en bonnes oeuvres, de donner de bon coeur, de faire part de leurs biens, de se faire un trésor et un fondement solide pour l'avenir, afin d'embrasser la véritable vie ». Voilà des couvres que je ne ferai plus, dès que tu m'enlèves mes biens. En serai-je amoindri devant Dieu, pour vouloir sans pouvoir ? Serai-je à ce point sourd à la parole des anges : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté » ? Enlève donc mon superflu. Nous n'avons rien apporté sur la terre, et nous n'en pouvons rien emporter. « Ayant de quoi nous nourrir et nous vêtir, nous devons nous en contenter ».

5. Mais, dit le persécuteur, j'enlèverai la nourriture et le vêtement. Voilà le combat qui commence. L'ennemi sévit avec plus de violence. Il n'y a plus de superflu, nous voici au nécessaire. « Ne vous éloignez pas de moi, parce que la tribulation est proche ». Rien n'est plus proche de notre âme que notre chair. C'est dans la chair que se font sentir et la faim, et la soif, et la chaleur. C'est là que je veux te voir, ô courageux martyr ! noble témoin de Dieu ! Vois ! me dit-il, vois ! « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? A quoi bon tes menaces, de m'enlever la nourriture et le vêtement ? Sera-ce la tribulation, l'angoisse, la faim, la nudité ? » Tourne ailleurs tes menaces. Je t'enlèverai ton ami, j'égorgerai sous tes yeux ceux qui te sont les plus chers, je massacrerai ton épouse et tes enfants ! Tuer, tuer, dis-tu ? Qu'ils ne renoncent pas au Christ, et tu ne les tueras pas. Comment, tu ne saurais m'effrayer pour moi-même, et tu m'effraieras pour les miens ? Si les miens ne renoncent pas, tu ne saurais les tuer; s'ils renoncent, tu ne tueras que des étrangers. Que le persécuteur insiste, et que dans sa fureur il s'écrie : Si tu n'as nul souci des tiens, c'est toi que je priverai de cette lumière. De cette lumière ? Mais de la lumière éternelle ? De quelle lumière pourras-tu me priver ? De celle qui m'est commune avec toi ? Elle n'est pas grande, celle dont tu jouis. Mais, pour cette lumière, je ne veux point renoncer à la lumière. Car, « il était la lumière véritable ». Je sais encore à qui je dois dire: « En vous est la source de la vie, et c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière » . Ote-moi cette vie, ôte-moi cette lumière, j'aurai une autre vie, j'aurai une autre lumière. J'aurai une vie que tu ne pourras tuer en moi, j'aurai une lumière que, non-seulement toi, mais aucune obscurité ne pourra me dérober. Le martyr a triomphé, et pourrions-nous rencontrer quelque part un plus noble combat ? Sans le menacer de la mort, le persécuteur en veut à son salut ; il le laboure de ses ongles, le déchire dans les tourments, il l'expose aux flammes, à la fureur des bêtes ; et c'est lui qui est vaincu. Pourquoi est-il vaincu ? « Parce que nous pouvons tout surmonter en celui qui nous a aimés » .

6. Donc, mes frères, ne renonçons au Christ ni pour notre superflu, ni pour notre nécessaire. Nul n'est plus nécessaire que lui. J'appelais nécessaires, la santé, un ami. Pour la santé, te voilà pécheur, apostat du Christ. Mais ton amour de la santé te fait manquer la véritable santé. Pour ton ami, te voilà pécheur, et pour ne point l'offenser tu renies le Christ. Hélas ! malheur à nous ! Il suffit souvent de rougir pour le renier. Il n'y a là ni violence de la persécution, ni spoliation de l'exécuteur, ni menace de bourreau ; tu crains seulement de déplaire à un ami, et tu renies ton Dieu. Je vois ce que t'a enlevé un ami ; montre-moi ce qu'il pourra te donner. Oui, que pourra-t-il te donner ? Ses amitiés qui seront une source de péché pour toi, qui t'envelopperont et feront de toi un ennemi de Dieu. Celui-là ne serait point ton ami, si tu savais l'aimer. Mais parce que tu es son ennemi , tu prends pour un ami ton propre ennemi. Comment cet homme peut-il être ton ami ? Parce que tu aimes l'iniquité. « Or, aimer l'iniquité, c'est haïr son âme (1) ». Toutefois on ne renie point le Christ, pour plaire à un ami impie et pervers, on ne le renie point toujours, mais cet impie blasphème le Christ, cet impie l'accuse, et un fidèle n'ose le défendre, il en rougit, il l'abandonne; au lieu de le prêcher, il se tait. Le blasphème se répand, la louange se tait. Combien de crimes l'on commet, sous prétexte du nécessaire, pour la nourriture, pour le vêtement, pour la santé, pour un ami, et tout ce que l'on recherche ainsi n'en périt que plus sûrement. Mais si, au contraire, tu méprises les biens du temps, Dieu te donnera les biens éternels. Méprise la santé, et tu auras l'immortéité; méprise la mort, et tu auras la vie; méprise les honneurs, tu auras une couronne; méprise l'amitié d'un homme, tu auras l'amitié de Dieu. Et là même où tu jouiras de l'amitié de Dieu, tu ne seras pas sans amitié du prochain. Tu auras pour amis ceux dont nous lisions tout à l'heure les actes et les confessions.

7. Nous venons d'entendre les actes virils des hommes, leurs vaillantes confessions. Nous venons d'entendre ces femmes, oublieuses de leur sexe, et s'attachant au Christ, non plus comme des femmes. Or, la haut nous formerons avec ces bienheureux cette amitié pure de toute convoitise



charnelle, et nous n'aurons de commun avec nos amis que les jouissances de la sagesse. Voilà ce que nous perdrons, si nous aimons les biens d'ici-bas, jusqu'à renier le Christ. C'est là que la mort du prochain n'aura rien d'effrayant pour nous. Il n'y a nul deuil à redouter, dès lorsqu'on jouit de la vie éternelle, et le nécessaire ne sera plus dans cette parole « Ayant la nourriture et le vêtement, nous devons être satisfaits ». Notre vêtement sera l'immortalité, notre nourriture la charité ; la vie sera sans fin, nous n'y ferons plus de ces oeuvres que l'on appelle bonnes oeuvres, et toutefois nous ne saurions y parvenir qu'en les faisant ici-bas. On ne te dira plus : « Partage ton pain avec celui qui a faim (1) », puisqu'il n'y aura nul affamé. On ne te dira point : Donne l'hospitalité, puisqu'il n'y aura point d'étranger. On ne te dira point : Délivre l'opprimé, puisqu'il n'y aura nul oppresseur. On ne te dira point : Accommode ces différends, puisqu'il y aura une paix inaltérable. Voyez, mes frères, combien on souffre ici-bas pour acquérir cette paix, que nous posséderons où nous ne pourrions plus périr. Tu veux la santé? Méprise-la, et tu la trouveras. Tu renies le Christ parce que tu crains d'offusquer l'amitié des hommes? Confesse le Christ, et tu auras pour amies, et la cité des anges, et la cité des patriarches, et la cité des prophètes, et la cité des apôtres, et la cité des martyrs, et la cité de tous les fidèles qui auront fait le bien. Car c'est elle que le Christ a fondée pour l'éternité (2).

## Passion de Saint Perpétue et de Sainte Félicité à Carthage, le 6 mars 203



### Préface

Si les exemples de foi donnés par les anciens, dans lesquels éclate la grâce de Dieu et où les hommes trouvent sujet à s'édifier, sont soigneusement enregistrés afin que leur lecture et leur méditation procurent honneur à Dieu et réconfort à l'homme, pourquoi ne pas recueillir aussi des pièces plus récentes mais non moins précieuses à ces mêmes points de vue ? Est-ce parce que ces antiques modèles deviendront quelque jour des modèles nécessaires pour la postérité, que dans le temps où nous vivons on ne leur accorde qu'une moindre importance, par suite d'un culte exagéré par l'antiquité? Mais qu'ils consentent donc à reconnaître la force toujours semblable du Saint-Esprit, toujours le même, ceux qui prétendent faire une différence entre tel ou tel temps, tellement que les derniers et les derniers des derniers doivent être tenus pour les plus fameux, en proportion du débordement de grâce dans la dernière période de ce siècle. « En ces derniers jours, dit le Seigneur, je répandrai mon esprit sur toute chair, vos fils et vos filles prophétiseront, je répandrai mon esprit sur vos serviteurs et vos servantes, vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards des songes. » En ce qui nous regarde, nous reconnaissons et honorons les nouvelles prophéties et les nouvelles visions, suivant la promesse divine qui en a été faite, et nous tenons les autres manifestations de l'Esprit-Saint comme utiles à l'Eglise, à laquelle il est envoyé, lui qui répartit tous les dons entre tous les hommes, suivant la mesure que Dieu a accordée à chacun. C'est pourquoi nous faisons ce récit dont la lecture fera rendre gloire à Dieu, afin que l'ignorance ou le découragement n'aillent pas s'imaginer que la grâce divine n'habita qu'avec les anciens, soit en ce qui regarde les martyrs, soit en ce qui concerne les révélations; car Dieu exécute toujours ce qu'il a promis, pour que cela serve de témoignage aux infidèles et d'encouragement aux fidèles. Quant à nous, nous vous annonçons ce que nous avons vu et touché, afin que vous, nos frères et nos enfants, qui fûtes témoins de ces choses, vous ayez souvenir de la gloire du Seigneur, et vous qui les apprenez par le récit que l'on en fait, vous soyez en communion avec les saints martyrs, et par eux avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent la splendeur et la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

### **Ici commence la passion.**

On arrêta des catéchumènes c'étaient Révochat et Félicité, deux esclaves; Saturnin et Secundule, deux jeunes gens ; enfin Vibie Perpétue, de naissance distinguée, élevée avec recherche, devenue matrone par son mariage, ayant encore son père et sa mère et deux frères, dont l'un était également catéchumène, et un enfant à la mamelle. Elle avait vingt-deux ans. Elle a écrit le récit entier de son martyre de sa propre main.

« Tandis que nous étions encore mêlés aux persécuteurs, raconte-t-elle, et que mon père s'acharnait à me détourner et à me perdre — il n'écoutait que son affection : « Mon « père, lui dis je, vois-tu à terre ce vase ou cette fiole, ou de « quelque nom qu'il te plaira de l'appeler? » Il 'dit : « Je le « vois. » Je repris : « Peux-tu lui donner un autre nom que celui de vase? » Il dit : « Non. — Eh! bien, dis je, moi je ne puis me dire autre chose que chrétienne. » A ces mots, mon père, hors de lui, se jeta sur moi pour m'arracher les yeux, mais il me maltraita seulement et il se retira vaincu avec ses arguments diaboliques. Il ne reparut pas de plusieurs jours et j'en rendis grâces à Dieu ; son absence m'était un soulagement. Ce fut précisément pendant, ces quelques jours que nous reçûmes le baptême. En ce qui me regarde, l'Esprit-Saint me fit connaître, tandis que j'étais plongée dans l'eau, de ne demander autre chose que l'endurance du corps. Quelques jours plus tard nous fûmes mis en prison, et j'en étais épouvantée, car jamais je n'avais supporté de pareilles ténèbres. O jour pénible ! Par suite de l'entassement des prisonniers, on vivait dans une chaleur épaisse ; de plus, il fallait supporter les bourrades des soldats, enfin j'étais dans l'angoisse à la seule pensée de mon enfant. Tertius et Pomponius, les chers diacres qui prenaient soin de nous, obtinrent, à prix d'argent, qu'on nous accordât chaque jour une promenade de quelques heures. Une fois sorti de la prison, chacun songeait à soi. Pour moi, j'allais mon petit enfant à demi mort de faim. Anxieuse pour lui, je parlais à ma mère, je fortifiais mon frère, je recommandais mon fils. Je souffrais de voir les autres souffrir à mon sujet. Cela se prolongea de la sorte pendant de longs jours, enfin j'obtins que l'enfant demeurât avec moi dans la prison, alors je ne souffris plus, toutes mes peines et mes inquiétudes se dissipèrent. et le cachot devint pour moi comme une maison de plaisance que je préférais à tout autre séjour.

### **Vision de Sainte Perpétue**

« Ce fut vers ce temps que mon frère me dit : « Madame ma soeur, tu es maintenant élevée à une grande dignité : demande à Dieu de te faire voir si tout ceci se terminera par votre mort ou par votre acquittement. » Moi qui avais des entretiens avec Dieu de qui j'avais éprouvé les bienfaits, je lui répondis avec confiance : « Je te dirai cela demain. » Alors je priai, et voilà ce qui me fut montré : Je vis une échelle d'or, très haute, puisqu'elle montait jusqu'au ciel, et très étroite. on n'y montait qu'un seul de front ; sur les montants de l'échelle étaient attachées des ferrailles de toute sorte. On voyait des glaives, des lances, des crochets, des coutelas, disposés de façon que si quelqu'un fût monté avec négligence et sans regarder au-dessus de sa tête, il eût été mis en lambeaux et sa chair fût restée accrochée à toutes ces ferrailles. Au pied de l'échelle se tenait couché un énorme dragon, qui préparait des embûches à ceux qui gravissaient l'échelle et les épouvantait pour les empêcher de monter.

« Satorus monta le premier — il s'était livré lui-même à cause de nous, car il était absent lorsque nous fûmes arrêtés ; il arriva au sommet de l'échelle, se tourna vers moi et me dit : « Perpétue, je veille sur toi ; mais prends garde que, le dragon ne te morde. » Je répondis . « Au nom de Jésus-Christ, il ne me fera pas de mal. » Comme s'il m'eût craint, le dragon leva lentement la tête, mais une fois arrivée sur le premier échelon, je la lui écrasai. Je montai donc, et je découvris un immense jardin au milieu duquel un homme à cheveux blancs, vêtu en pasteur, de haute taille; il était assis et occupé à traire ses brebis, autour de lui plusieurs milliers de personnes en robes blanches. Le pasteur leva la tête, me regarda et me dit : « Te voilà venu sans encombre, mon enfant. » Il m'appela et me présenta un morceau de lait caillé, je joignis les mains pour le recevoir et je le mangeais

pendant que tous les assistants répondaient : Amen. Le bruit qu'ils firent me réveilla et j'avais encore dans la bouche quelque chose de très doux. Je rapportai aussitôt tout ceci à mon frère et nous comprîmes que c'était le martyr qui nous attendait ; dès lors, nous commençâmes de ne plus rien espérer des hommes.

### **Intervention du père**

Bientôt le bruit se répandit que nous allions être jugés. Mon père accourut de sa petite ville (de Tuburbium), accablé de douleur ; il vint me voir afin de m'ébranler, il me disait : « Ma fille, aie pitié de mes cheveux blancs ; aie pitié de ton père, si toutefois je suis encore digne d'être appelé ton père. Si mes mains t'ont élevée, si grâce à mes soins tu es parvenue à cette fleur de la jeunesse, si je t'ai préférée à tous tes frères, ne fais pas de moi un objet de honte parmi les hommes. Songe à ta mère, à tes frères, à ta tante, songe à ton fils, qui, sans toi, ne pourra vivre. Abandonne ta résolution, qui nous perdrait, tous. Personne de nous n'osera plus élever la voix si tu es condamnée à quelque supplice. » Ainsi parlait mon père dans son affection pour moi, en même temps il me baisait les mains, se jetait à mes pieds, m'appelait non « ma fille », mais « ma dame ». Et moi j'avais pitié de ses cheveux blancs ; lui, seul de toute ma famille, ne devait pas se réjouir de mes douleurs ; je le rassurai en lui disant : « Il arrivera sur l'estrade du tribunal ce que Dieu voudra. Car nous savons que nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes, mais à Dieu. » Il me quitta bien affligé.

« Un autre jour, pendant notre repas, on vint nous enlever soudain pour être interrogés. Nous arrivons au forum. Le bruit s'en répandit tout de suite aux environs, et une foule immense s'attroupa. Nous montâmes sur l'estrade (1). »

### **Le jugement**

[Le procureur Hilarianus : « Sacrifiez aux dieux, comme l'ont ordonné les immortels empereurs. »

Saturus : « Mieux vaut sacrifier à Dieu qu'aux idoles. »

Hilarianus : « Réponds-tu en ton nom, ou au nom de tous ? »

Saturus : « Au nom de tous, car nous n'avons qu'une même volonté. »

Hilarianus (s'adressant à Saturninus, Revocatus, Félicité et Perpétue) : « Et vous, que dites-vous? »

Tous : « C'est vrai, nous n'avons qu'une même volonté. » Le magistrat ordonna d'éloigner les femmes.

Hilarianus dit à Saturus : « Jeune homme, sacrifie ; ne te crois pas meilleur que nos princes. »

Saturus : « Je me crois leur supérieur aux yeux du vrai prince du siècle présent et futur, si j'ai mérité de lutter et de souffrir pour lui.

- Change d'avis, et sacrifie, jeune homme.

- Non pas. »

Hilarianus dit à Saturninus : « Sacrifie, jeune homme, si tu veux vivre. »

Saturninus : « Je suis chrétien, cela ne m'est pas permis. »

Hilarianus à Revocatus : « Apparemment, toi aussi, tu parleras de même. »

Revocatus : « Oui, pour l'amour de Dieu ; je n'ai pas d'autres sentiments. »

Hilarianus : « Sacrifiez pour que je ne vous fasse pas mourir. »

Revocatus : « Nous prions Dieu de mériter cette grâce. » Le procureur ordonna d'emmenner ces accusés et d'introduire les deux femmes.

Hilarianus dit à Félicité : « Comment t'appelles-tu ?

- Félicité.

- As-tu un mari ?

- Oui, mais aujourd'hui, je le méprise.

- Où est-il ?

- Il n'est pas ici.

- De quelle condition est-il ?

- Homme du peuple.

- As-tu des parents ?
- Non, mais Revocatus est mon frère. Et quels parents pourrais-je avoir meilleurs que ceux-ci ?
- Aie pitié de toi-même, jeune femme, et sacrifie, afin de vivre, car je vois que tu es enceinte.
- Je suis chrétienne, et il m'est commandé de mépriser tout cela pour Dieu.
- Prends souci de toi-même, car tu me fais compassion.
- Fais ce que tu voudras, tu ne pourras me persuader. »]

« Quand (1) mon tour d'être interrogée fut venu, mon père apparut tout à coup, portant mon fils ; il me tira de ma place, et me dit d'un ton suppliant :

« Aie pitié de l'enfant. »

« Et le procureur Hilarianus, qui avait reçu le droit de glaive à la place du défunt proconsul Minutius Timinianus :

« Aie pitié des cheveux blancs de ton père, aie pitié de la jeunesse de ton fils. Sacrifie pour le salut des empereurs. »

« Je répondis : « Je ne sacrifie pas. »

« Hilarianus : « Es-tu chrétienne ? »

« Je répondis : « Je suis chrétienne. »

« Et comme mon père se tenait toujours là pour me faire renier, Hilarianus commanda de le chasser, et il fut frappé d'un coup de verge. Je ressentis le coup comme si j'eusse été frappée moi-même, tant je plaignais mon pauvre vieux père. Alors le juge prononça la sentence par laquelle nous étions tous condamnés aux bêtes, et nous descendîmes joyeux dans la prison. Comme mon enfant était accoutumé à prendre le sein et à demeurer avec moi dans la prison, j'envoyai aussitôt le diacre Pomponius pour le demander à mon père, mais mon père ne voulut point le donner. Il plut à Dieu que l'enfant ne demandât plus le sein et que je ne fusse pas incommodée de mon lait, de sorte que je restai sans inquiétude et sans souffrance.

### **Deuxième vision de la sainte**

« Après peu de jours, pendant que nous étions en prière, je parlai malgré moi tout à coup, je nommai Dinocrate. Je fus stupéfaite de n'avoir pas encore pensé à lui et affligée en me rappelant son malheur. Et je reconnus que j'étais maintenant digne d'intercéder pour lui. Je commençai donc à faire pour lui beaucoup de prières et à pousser des gémissements vers le Seigneur. Pendant la nuit, j'eus une vision : je vis Dinocrate sortant d'un lieu ténébreux, où se tenaient beaucoup d'autres personnes ; son visage était triste, pâle, défiguré par la plaie qu'il avait lorsqu'il mourut. Dinocrate avait été mon frère selon la chair, mort à sept ans d'un cancer à la figure, dans des circonstances qui avaient fait horreur à tout le monde. Entre lui et moi je voyais un grand intervalle, que ni l'un ni l'autre ne pouvions franchir. Dans le lieu où se trouvait Dinocrate il y avait une piscine pleine d'eau, dont la margelle dépassait la taille d'un enfant. Dinocrate se haussait comme pour y boire, et je m'affligeais en voyant cette piscine pleine d'eau, et cette margelle trop haute pour qu'il y pût atteindre. Je m'éveillai, et je compris que mon frère souffrait. Mais j'espérais que ma prière adoucissait ma souffrance; aussi ne cessai-je de prier pour lui chaque jour jusqu'à ce que nous fûmes transférés dans la prison Castrensis ; en effet, nous devons combattre dans les jeux que l'on donnait en l'anniversaire du César Géta (fils de l'empereur Sévère). Pendant ce temps, jour et nuit, je priais, je pleurais, je gémissais pour Dinocrate.

« Un jour que nous avons les ceps, voilà ce que je vis : Le lieu que j'avais vu plein de ténèbres était plein de lumière, et Dinocrate bien vêtu, bien soigné, joyeux. La plaie du visage semblait cicatrisée et la margelle de la piscine s'était abaissée, elle lui arrivait à mi-corps ; l'enfant y puisait librement. Sur le rebord de la margelle était un vase rempli d'eau, Dinocrate buvait de cette eau, mais elle ne diminuait pas. Quand il fut désaltéré, il s'éloigna et se mit à jouer, en enfant qu'il était. Alors je m'éveillai et je compris que mon frère avait quitté le lieu de souffrance pour une demeure de joie.

« Quelques jours après, Pudens, soldat de garde à la prison et fort bienveillant pour nous, commença à se rendre compte que nous étions comblés par Dieu d'une abondante grâce et laissa nos

frères entrer en grand nombre dans la prison, afin que nous nous réconfortions mutuellement. Le jour des jeux était proche, quand mon père revint ; il était consumé de chagrin, il s'arrachait les cheveux, se jetait à terre, maudissait sa vieillesse et disait des choses à émouvoir toute créature. Que de compassion m'inspirait sa vieillesse !

« La veille de notre combat, j'eus une vision. Je vis Pomponius, le diacre, venir à la porte de la prison et la heurter avec violence. J'allai lui ouvrir ; il portait un vêtement blanc, avec une quantité de ces petits ornements que l'on nomme callicules ; Pomponius me dit : « Perpétue, on t'attend, viens. » Il me prit la main, et nous voilà partis dans un chemin difficile et montueux. A peine arrivâmes-nous, tout hors d'haleine, dans l'amphithéâtre, qu'il m'entraîna au milieu de l'arène : « N'aie pas peur, me dit-il, ici je ne te quitte pas, je travaille avec toi », et il s'en alla. Je vis une nombreuse assistance qui semblait ébahie. Pour moi, me sachant condamnée aux bêtes, j'étais surprise de n'en pas voir, lorsque apparut un Egyptien d'un aspect horrible ; suivi de ses seconds, il s'apprêtait à combattre contre moi. Des jeunes gens très beaux, mes seconds à moi, vinrent à mes côtés, on me dévêtit, et voilà que j'étais un homme. Ma bande commença donc à m'oindre d'huile, ainsi que cela se pratique avant les combats d'athlètes, ensuite je me roulai sur le sable. Un homme d'une taille extraordinaire se présenta, il dépassait le toit de l'amphithéâtre, sa tunique tombait toute droite, car elle n'était pas retenue par une ceinture, il portait un vêtement de pourpre rattaché sur la poitrine par deux agrafes avec des callicules d'or et d'argent en grand nombre ; il portait la fêrule de laniste et en outre un rameau verdoyant sur lequel étaient attachées des pommes d'or. Il imposa silence et dit : « Si cet Egyptien est vainqueur de cette femme, on la tuera ; si c'est la femme qui est victorieuse, on lui donnera ce rameau. » Et il se retira. Nous marchâmes l'un à l'autre, et on se donna les premiers coups. L'Egyptien s'efforçait de me prendre les pieds ; moi je lui labourais le visage à coups de pied, soudain je fus soulevée en l'air et je me mis à le piétiner comme si c'eût été la terre. Quand je vis qu'il y avait un instant de relâche, je joignis les mains, entrelaçant les doigts entre eux et je lui pris la tête (entre les paumes), il tomba sur la figure et vite je lui broyai la tête.

« Le peuple applaudit et mes seconds chantèrent, je vins au laniste et reçus le rameau, lui m'embrassa et dit : « Ma fille, la paix soit avec toi. » Je me dirigeai triomphante vers la porte des vivants.

« Quand je m'éveillai, je compris que je n'avais pas combattu contre les bêtes mais contre le diable, et je ne doutais plus que la victoire finale ne fût proche.

« J'ai écrit tout ce qui précède jusqu'à la veille des jeux ; quant au récit de ce combat, s'en charge qui voudra. » Vision de Satorus, telle qu'il l'a écrite :

« Le combat était livré, nous avons quitté notre chair, lorsque quatre anges, sans nous toucher, nous emportèrent dans la direction de l'Orient. Nous n'étions pas couchés dans la posture habituelle, mais nous paraissions gravir une côte très douce. Après que nous fûmes sortis de l'atmosphère de notre planète, nous vîmes une lumière intense, je dis : « Perpétue (il faut savoir qu'elle était à côté de moi), voilà ce que Dieu nous promettait, la promesse s'accomplit. »

Tandis que nous étions portés par les quatre anges, nous pénétrâmes dans un vaste terrain qui ressemblait à un verger dont les arbres eussent porté des roses et toute sorte de fleurs. Les arbres avaient la taille du cyprès, et les feuilles faisaient entendre un perpétuel murmure. Quatre anges plus éclatants que nos conducteurs se trouvaient dans le verger ; dès qu'ils nous aperçurent, ils nous firent beaucoup de politesses, et dirent aux autres anges, d'une voix émue de plaisir : « Ce sont eux, ce sont eux. » Les anges qui nous soutenaient furent remplis d'une crainte respectueuse et ils nous mirent à terre : nous franchîmes le stade sur nos pieds, cette fois, par la route tracée. Nous y rencontrâmes Jocundus et Saturninus et Artaxius, qui, victimes de la même persécution, ont été brûlés vifs, et Quintus même, qui consuma son martyre dans la prison ; nous leur demandâmes où étaient les autres. Les anges nous dirent : « Venez d'abord, entrez, et rendez hommage « au Seigneur. »

« Nous approchâmes d'un lieu dont les murailles semblaient faites de lumière et devant la porte duquel se tenaient quatre anges qui nous revêtirent de robes blanches. Ainsi parés, nous entrâmes dans une lumière infinie, il y avait une voix qui répétait sans cesse : « Saint, Saint, Saint. » Au milieu était assis un vieillard, dont les cheveux blancs comme la neige entouraient un visage

d'adolescent; ses pieds étaient cachés. A droite et à gauche venaient vingt-quatre vieillards, derrière lesquels d'autres vieillards demeuraient debout.

« Nous entrâmes fort émus et nous nous arrê tâmes devant le trône ; les quatre anges nous soulevèrent, nous donnâmes le baiser au Seigneur, qui de sa main nous caressa le visage. Les vieillards nous dirent : « Debout. » Nous nous levâmes et nous donnâmes le baiser de paix. Les vieillards nous dirent alors : « Allez et soyez aux jeux. » Moi, je dis : « Perpétue, te voilà satisfaite. » Elle répondit : « Dieu soit loué, j'étais gaie autrefois, mais je le serai bien plus dans l'autre vie. »

« Comme nous revenions, nous vîmes, occupant les deux côtés de la porte, l'évêque Optat et le prêtre Aspase, celui-ci à gauche, l'autre à droite. Ils paraissaient brouillés ensemble et affligés, ils se jetèrent à nos pieds et dirent : « Mettez l'union entre nous, voilà que vous partez et nous, nous restons, mais en cet état. » Nous dîmes : « Vous n'êtes donc pas, vous, notre évêque et, vous, notre prêtre, pour vous mettre ainsi à nos pieds ? » Nous les relevâmes et les embrassâmes. Perpétue entama la conversation et nous les conduisîmes dans le verger sous un rosier. Tandis que nous leur causions, les anges leur dirent : « Permettez à ceux-ci de se rafraîchir; si vous avez des difficultés entre vous, pardonnez-vous mutuellement » ; ce qui ne laissa pas de les troubler. Ils ajoutèrent, s'adressant à Optat, l'évêque : « Corrige ton peuple, tes assemblées ressemblent à la sortie du cirque où les factions se disputent. »

« Voilà ce que nous vîmes, et en même temps les anges semblaient vouloir fermer les portes (du paradis devant l'évêque et le prêtre). Pour nous, nous retrouvions là un grand nombre de frères, mais les seuls martyrs. Un parfum inénarrable nous servait à tous de nourriture et nous étions rassasiés. A ce moment, je m'éveillai tout joyeux. »

Ces remarquables visions, de Sатурus et de Perpétue, sont telles qu'ils les ont écrites.

Dieu appela à lui de la Prison Secundulus, dont il abrégait l'exil et à qui il épargnait la dent des bêtes. Si son âme fut peu sensible à cette grâce, son corps du moins en profita.

Quant à Félicité, elle obtint de Dieu une insigne faveur. Elle était enceinte de huit mois (son arrestation était postérieure à sa grossesse) ; à mesure que le jour des jeux approchait, son chagrin allait en augmentant, car elle craignait que son état ne la fît remettre à une autre époque : la loi, en effet, défendait l'exécution d'une femme enceinte ; elle doutait de mêler son sang très pur et très saint à celui des repris de justice.

Ses compagnons de martyre n'étaient pas moins attristés qu'elle-même, à la pensée de laisser toute seule, sur le chemin de l'espérance, une compagne si agréable, une amie. Trois jours avant les jeux, tous s'unirent dans une même supplication devant Dieu. Aussitôt après, les douleurs la prirent. Comme il arrive dans les délivrances à huit mois, elle ressentit de vives douleurs. Tandis qu'elle gémissait, un geôlier lui dit : « Si tu ne peux en ce moment supporter la souffrance, que sera-ce en face des bêtes que tu as bravées cependant en refusant de sacrifier? » Félicité répondit : « Aujourd'hui, c'est moi qui souffre; mais alors il y en aura un autre en moi qui souffrira pour moi, parce que, moi aussi, je devrai souffrir pour lui. » Félicité mit au monde une petite fille qu'une chrétienne adopta.

Puisque l'Esprit-Saint a permis — et en le permettant il faisait voir sa volonté à ce sujet — que le récit du combat fût écrit, bien que personnellement indigne de raconter tant de gloire, cependant, par une sorte de délégation de la très sainte Perpétue (car je ne fais en cela qu'exécuter son désir), j'ajouterai le récit authentique de sa patience et de sa force vraiment sublimes.

Cependant le tribun traitait les prisonniers avec dureté. Prévenu par des gens stupides, il craignait que, grâce à quelque sortilège, ils ne parvinssent à s'échapper. Perpétue lui lança en pleine figure : « Comment refuses-tu des adoucissements à de si nobles condamnés, qui appartiennent à César et doivent combattre le jour de sa fête? N'est-ce pas ta gloire de les produire bien gras devant le public? » Le tribun frémit et rougit, et de ce jour les martyrs furent mieux traités ; leurs coreligionnaires et leurs connaissances eurent la permission de les visiter, de leur rendre quelques services. Quant au geôlier, il s'était déjà converti.

La veille même des jeux, en cette orgie qu'on nommait le repas libre mais que les chrétiens transformaient en agape, les martyrs, dans leur inébranlable fermeté, adressaient quelques paroles à la foule qu'ils menaçaient du jugement de Dieu, relevaient le bonheur de leurs souffrances et gourmandaient la curiosité des assistants : « Est-ce que la journée de demain ne vous suffit pas, leur

dit Satorus, pour regarder ceux que vous haïssez? Amis aujourd'hui, demain ennemis. Regardez-nous bien afin de nous reconnaître au jugement dernier. » Les païens se retirèrent confus; beaucoup furent gagnés à la foi.

Enfin se leva le jour du triomphe. Les martyrs s'avancèrent de la prison dans l'amphithéâtre, ce fut comme une entrée dans le ciel. Ils étaient gais et leurs visages étaient beaux, émus, sans doute, non de crainte mais de joie.

Perpétue suivait ses compagnons. Elle s'avança seule ; les traits étaient calmes, la démarche grave, comme il sied à une matrone chérie du Christ. Elle tenait les yeux baissés pour en dérober l'éclat aux spectateurs.

Félicité, radieuse de son heureuse délivrance qui lui valait de combattre en ce jour, avide de se purifier dans un second baptême. Arrivés à la porte de l'amphithéâtre, on voulut faire revêtir aux hommes le costume des prêtres de Saturne, aux femmes celui des prêtresses de Cérès. Mais inébranlables jusqu'à la fin, ils refusèrent : « Nous sommes venus ici, disaient-ils, de notre plein gré, pour conserver notre liberté. C'est pour cela que nous vous avons livré nos vies. Voilà le seul contrat conclu entre nous. » L'injustice reconnut la justice, le tribun céda et consentit à ce qu'ils entrassent avec leurs habits.

Perpétue chantait, déjà elle broyait la tête de l'Égyptien. Revocatus, Saturninus et Satorus menaçaient les spectateurs de la vengeance divine. Quand ils furent devant la loge d'Hilarianus, ils dirent : « Tu nous juges, mais Dieu te jugera. »

Le peuple, exaspéré, demanda qu'on les fit passer entre l'escouade des belluaires, armés de fouets. Les martyrs rendirent grâce, parce qu'ils pouvaient participer en quelque chose aux souffrances du Christ. Mais celui qui a dit : « Demandez et vous recevrez », accorda à chacun le genre de mort qu'il avait souhaité, car quand ils causaient ensemble de la manière dont ils eussent voulu mourir, Saturninus souhaitait d'être exposé à toutes les bêtes afin que sa couronne fût plus glorieuse.

Et il arriva qu'à l'ouverture des jeux, Revocatus et lui furent attaqués par un léopard; ils furent ensuite, sur l'estrade, déchirés par un ours. Satorus avait pour l'ours la plus grande horreur, aussi espérait-il déjà que d'un coup de dent le léopard lui enlèverait la vie. On fit sortir un sanglier qui se jeta sur son gardien et lui fit une blessure dont il mourut peu de jours après. Satorus fut simplement traîné sur le sable par le léopard. On l'exposa sur l'estrade à un ours, l'ours refusa de quitter sa fosse. Pour la seconde fois il fut emmené sain et sauf.

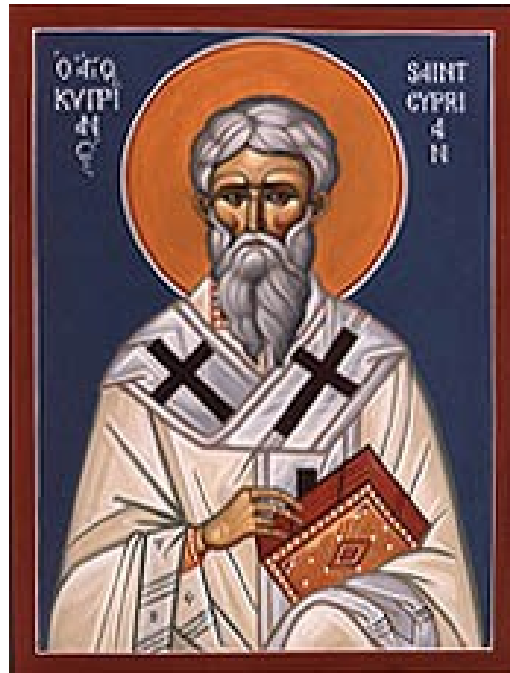
On avait préparé pour les deux femmes un taureau furieux - le diable, sans doute, avait procuré cet animal inconnu d'ordinaire dans les jeux, - comme pour mieux insulter à leur sexe. On les dépouilla de leurs vêtements, on les mit dans le filet et en cet état on les exposa. Un mouvement d'horreur saisit le peuple, à la vue de ces femmes, dont l'une était si frêle et l'autre, récemment délivrée, perdait le lait de ses seins. On les fit revenir et on leur rendit leurs vêtements. Perpétue rentra la première, elle fut enlevée, lancée en l'air et retomba sur le dos. Dans la chute, sa tunique fut largement fendue, elle la rapprocha afin de se couvrir les jambes, plus attentive à la pudeur qu'à la douleur. Rappelée (par les arénaires), elle s'aperçut que sa chevelure s'était dénouée, et elle rattacha sur son front l'agrafe qui la retenait, car une martyre ne doit pas avoir les cheveux épars en mourant, afin que l'on ne croie pas qu'elle s'afflige au milieu de sa gloire. Ainsi parée, Perpétue se relève et, apercevant Félicité qui gisait, comme brisée, elle s'en approche, lui tend la main et la soulève de terre. Elles étaient là debout. Le peuple, ému de compassion, clama qu'on les fit sortir parla porte des vivants. Là, Perpétue trouva un catéchumène qui lui était fort attaché, il avait nom Rusticus ; elle semblait une personne qui sort d'un profond sommeil — l'extase lui en tenait lieu, — elle regarda autour d'elle et, à la stupeur générale, elle demanda : « Quand donc nous exposera-t-on à ce taureau ? Elle, n'y pouvait croire, lorsqu'on lui dit que la passe avait eu lieu ; elle ne s'y rendit qu'en constatant sur son vêtement et sur elle-même les traces matérielles de ce qu'elle avait souffert. Ensuite, ayant fait appeler son frère et Rusticus, elle leur dit : « Soyez fermes dans la foi. Aimez-vous les uns les autres, et ne vous scandalisez pas de nos souffrances. »

Pendant ce temps on avait amené Satorus à une autre porte, il causait avec le soldat Pudens, et lui disait entre autres choses : « Me voici, et, comme je te l'avais prédit. les bêtes ne m'ont pas encore touché. Mais hâte-toi de croire de tout ton coeur. Voici que d'un seul coup de dent un léopard va me tuer. » Et, à l'instant même, pour clore les jeux, on l'exposa à un léopard qui d'un coup de dent le



couvert de sang. « Il est bien lavé, le voilà sauvé ! il est bien lavé ! » dit le peuple, par allusion au baptême. En effet, il était bien lavé, celui qui donnait alors ce spectacle. Satorus dit encore à Pudens : « Adieu, ne m'oublie pas, que ce spectacle ne t'ébranle pas, mais te fortifie. » Il lui demanda alors son anneau, le trempa de sang et le lui rendit, lui donnant tout ensemble le gage et le souvenir de sa mort. Puis il s'évanouit, on le transporta dans le spoliaire, où se trouvaient déjà les autres martyrs, pour y être étranglé. Mais le peuple réclamait le retour des condamnés, il semblait vouloir se donner le régal homicide d'une épée qu'on enfonce dans le corps d'un homme. Les martyrs se levèrent et se rendirent au désir du peuple, auparavant ils se donnèrent le baiser afin de consommer leur martyre dans la paix. Puis, immobiles, silencieux, ils attendirent le fer. Satorus, qui venait en tête, mourut le premier. Perpétue était réservée à une nouvelle douleur. Frappée entre les côtes, elle poussa un cri, puis, comme son bourreau était un gladiateur novice, elle prit la main tremblante de l'apprenti et appuya elle-même la pointe du poignard sur sa gorge. Il semblait que cette vaillante femme ne pût mourir que de sa propre volonté et que l'esprit immonde qui la redoutait ne pût la toucher sans qu'elle ne l'eût permis.

## Actes de Saint Cyprien, évêque, à Carthage, l'an 258



*Pendant les cinq ou six siècles de son existence, l'Église d'Afrique n'eut pas de plus grands hommes que Tertullien, saint Cyprien et saint Augustin ; et l'on peut dire que la postérité n'a rien ajouté à la renommée dont ils ont joui en leur temps. Ce fut cette renommée qui désigna saint Cyprien aux persécuteurs. Valérien rendit, l'an 257, un édit d'après lequel, pour la première fois, la communauté chrétienne était traitée en association illicite. D'après divers indices, on constate que la question religieuse est au second plan, car la nature de la peine infligée à ceux qui refusent de sacrifier est l'exil. L'édit réserve ses sévérités pour ceux qui feront revivre l'association dissoute. Conformément à cette législation, Cyprien, ayant refusé de sacrifier, fut envoyé à Curube; mais il est probable que l'édit fut insuffisant, car on l'aggrava l'année suivante. L'édit de 258 déclarait que tous les évêques, prêtres ou diacres, qui refuseraient d'abjurer, seraient sur-le-champ mis à mort. Ce fut donc comme sacrilège, conspirateur et fauteur d'association illicite, que Cyprien fut condamné.*

L'empereur Valérien était consul pour la quatrième fois et Gallien pour la troisième. Le 3 des calendes de septembre (30 août), à Carthage, dans son cabinet, Paterne dit à Cyprien : a Les très saints empereurs Valérien et Gallien ont daigné m'adresser des lettres par lesquelles; ils ordonnent à ceux qui ne suivent pas la religion romaine d'en reconnaître désormais les cérémonies. C'est pour cette raison que je t'ai fait citer : que réponds-tu ?

Cyprien : « Je suis chrétien et évêque. Je ne connais pas de dieux, si ce n'est le seul et vrai Dieu qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent. C'est ce Dieu que nous, chrétiens, nous servons; c'est lui que nous prions jour et nuit, pour nous et pour tous les hommes, et pour le salut des empereurs eux-mêmes

- Tu persévères dans cette volonté?
- Une volonté bonne, qui connaît Dieu, ne peut être changée.
- Pourras-tu donc, suivant les ordres de Valérien et, de Gallien, partir en exil pour la ville de

Curube?

- Je pars.

- Ils ont daigné m'écrire au sujet non seulement des évêques, mais aussi des prêtres.. Je veux donc savoir de toi les noms des prêtres qui demeurent dans cette ville.

- Vous avez très utilement défendu la délation par vos lois. Aussi ne puis-je les révéler et les trahir. On les trouvera dans leurs villes.

- Je les ferai rechercher, et dès aujourd'hui, dans cette ville.

- Notre discipline défend de s'offrir de soi-même, et cela contrarie tes calculs, mais si tu les fais rechercher, tu les trouveras.

- Oui, je les trouverai, et il ajouta : Les empereurs ont aussi défendu de tenir aucune réunion et d'entrer dans les cimetières. Celui qui n'observera pas ce précepte bienfaisant encourra la peine capitale.

- Fais ton devoir.

Alors le proconsul Paterne ordonna que le bienheureux Cyprien, évêque, fût exilé.

Il demeurait depuis longtemps déjà dans son exil, lorsque le proconsul Galère Maxime succéda à Aspase Paterne. Il rappela Cyprien du lieu de son exil et ordonna qu'on le fit comparaître devant lui. Cyprien, le saint martyr choisi de Dieu, revint donc de Curube où l'avait exilé Paterne; il demeurait, conformément, à l'ordre donné, dans ses terres, où il espérait chaque jour voir arriver ceux qui devaient l'arrêter, comme un songe l'en avait averti.

Il s'y trouvait donc lorsque soudainement, le jour des ides de septembre (le 13), sous le consulat de Tuscus et de Bassus, deux employés du proconsul, l'un écuyer de l'officium de Galère Maxime, l'autre palefrenier du même officium, vinrent le prendre ; ils le firent monter en voiture, se mirent à ses côtés et le conduisirent à Serti, où Galère s'était retiré en convalescence. Celui-ci remit la cause au lendemain.

On ramena Cyprien à Carthage dans la maison du directeur de l'officium, laquelle était située au quartier de Saturne, entre la rue de Vénus et la rue Salulaire. Tout ce qu'il y avait de fidèles s'y porta ; mais le saint, l'ayant su, ordonna de faire retirer les jeunes filles; le reste de la foule stationna devant la porte de la maison.

Le lendemain matin, dix-huitième jour des calendes d'octobre, dès le matin, la foule immense, sachant l'ajournement prononcé la veille par Galère Maxime, se transporta à Sexti.

Le proconsul dit à Cyprien « Tu es Thascius Cyprien ?

- Je le suis.

- Tu t'es fait le pape de ces hommes sacrilèges ?

- Oui.

- Les très saints empereurs ont ordonné que tu sacrifies.

- Je ne le fais pas.

- Réfléchis.

- Fais ce qui t'a été commandé. Dans une chose aussi juste, il n'y a pas matière à réflexion. »

Galère, ayant pris l'avis de son conseil, rendit à regret cette sentence : « Tu as longtemps vécu en sacrilège, tu as réuni autour de toi beaucoup de complices de ta coupable conspiration, tu t'es fait l'ennemi des dieux de Rome et de ses lois saintes ; nos pieux et très sacrés empereurs, Valérien et Gallien, Augustes, et Valérien, très noble César, n'ont pu te ramener à la pratique de leur culte. C'est pourquoi, fauteur de grands crimes, porte-étendard de ta secte, tu serviras d'exemple à ceux que tu as associés à ta scélérateuse : ton sang sera la sanction des lois. »

Ensuite il lut sur une tablette l'arrêt suivant : « Nous ordonnons que Thascius Cyprien soit mis à mort par le glaive ».

Cyprien, dit : « Grâce à Dieu ».

Dès que l'arrêt fut prononcé, la foule des chrétiens se mit à crier. « Qu'on nous coupe la tête avec lui ». Ce fut ensuite un désordre indescriptible ; la foule cependant suivit le condamné jusqu'à la plaine de Sexti. Cyprien, étant arrivé sur le lieu de l'exécution, détacha son manteau, s'agenouilla et pria Dieu, la face contre terre. Puis il enleva son vêtement, qui était une tunique à la mode dalmate, et le remit aux diacres. Vêtu d'une chemise de lin, il attendit le bourreau. A l'arrivée de celui-ci, l'évêque donna ordre qu'on comptât à cet homme vingt-cinq pièces d'or. Pendant ces apprêts, les

fidèles étendaient des draps et des serviettes autour du martyr.

Cyprien se banda lui-même les yeux. Comme il ne pouvait se lier les mains, le prêtre Julien et un sous-diacre, portant, lui aussi, le nom de Julien lui rendirent ce service.

En cette posture, Cyprien reçut la mort. Son corps fut transporté à quelque distance, loin des regards curieux des païens. Le soir, les frères, munis de cierges et de torches, transportèrent le cadavre dans le domaine funéraire du procureur Macrobe Candide, sur la route de Mappala, près des réservoirs de Carthage.

Quelques jours plus tard Galère mourut.

Le bienheureux martyr Cyprien mourut le dix-huitième jour des calendes d'octobre, sous le règne des empereurs Valérien et Gallien. Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit gloire et honneur, règne dans les siècles des siècles. Amen.

*Ce deuxième récit, qui complète les actes proconsulaires sur plusieurs points, est l'ouvrage de Ponce, diacre de saint Cyprien. L'authenticité de cette pièce est hors de question. On ne donne ici que ce qui a trait au martyre de l'évêque de Carthage. Cfr. P. MoNcarua, loc. sup. cit.*

Le premier jour que nous passâmes à Curube (car la tendresse de sa charité avait daigné me choisir, entre ceux qui composaient sa maison, pour partager volontairement avec lui son exil ; et plût à Dieu; que j'eusse pu partager aussi son martyre !) : « Je n'étais pas encore tout à fait endormi, me dit-il, lorsque m'apparut un jeune homme d'une taille extraordinaire; il me conduisit au prétoire, et me présenta au proconsul, qui était assis sur son tribunal. Celui-ci m'eut à peine vu qu'il se mit aussitôt à tracer sur une tablette une sentence que je ne pouvais connaître ; car il ne m'avait pas fait subir l'interrogatoire accoutumé. Mais le jeune homme, qui se tenait debout derrière lui, par une indiscrete curiosité, lut tout ce qui avait été écrit et parce que de la place où il était il ne pouvait me parler, il m'en expliqua le contenu: par signes. En effet, étendant la main et figurant la lame d'un glaive, il imita le coup ordinaire du bourreau sur sa victime. Ainsi il m'indiquait, comme s'il me l'eût dit, ce qu'il voulait me faire entendre. Je compris que la sentence de mon martyre allait s'exécuter. Aussitôt je m'adressai au proconsul et lui demandai un jour de sursis, pour mettre ordre à mes affaires. Je répétais longtemps ma prière ; enfin, il se mit à écrire de nouveau sur sa tablette, mais sans que je pusse savoir ce que c'était ; cependant il me sembla, au calme de son visage, que, touché de la justice de ma requête, il y avait fait droit. Le jeune homme qui, tout à l'heure, par son geste, mieux que par la parole, m'avait révélé mon martyre, se hâta de replier les doigts les uns sur les autres, et de répéter plusieurs fois ce signe pour m'apprendre que l'on m'accordait le délai que j'avais demandé jusqu'au lendemain. Quoique la sentence n'eût pas été prononcée, le sursis me causait un véritable plaisir ; cependant je tremblais d'avoir mal interprété le geste de mon compagnon ; un reste, d'épouvante précipitait encore les battements de mon coeur, que la crainte avait un moment dominé tout entier. »

Quoi de plus clair que cette révélation? quoi de plus heureux que cette faveur ? Devant lui s'était déroulé tout ce qui devait plus tard s'accomplir ; car, rien n'a été changé aux paroles de Dieu, et les saintes promesses n'ont été en aucune manière amoindries. Reconnaissez vous-mêmes dans l'événement le détail de toutes les circonstances telles qu'elles ont été prédites. Certain de la sentence qui a décrété son martyre, il a demandé un sursis jusqu'au lendemain, pour régler ses dernières dispositions. Mais ce lendemain qu'il demandait, pour Dieu qui le lui accorda, fut une année que le bienheureux évêque devait encore passer sur la terre, depuis le jour de cette vision ; c'est-à-dire, pour expliquer ma pensée d'une manière plus précise, que l'année qui suivit cette vision, à pareil jour, Cyprien reçut la couronne du martyre. Il est bien vrai que, dans les Livres saints, le jour du Seigneur ne désigne pas précisément une année ; mais nous savons qu'il signifie le terme des promesses divines. C'est pourquoi il importe peu qu'un jour ait été donné ici pour une année, parce que plus le temps est long, plus est admirable l'accomplissement de la prédiction. D'ailleurs le délai a été figuré par le geste et non exprimé par la parole ; le fait, mais le fait accompli seulement, devait avoir son expression dans le langage ; comme il arrive d'ordinaire pour les prophéties, la parole humaine les explique quand les signes qui les annonçaient sont accomplis. Aussi personne ne connut le sujet de cette apparition, que lorsque le saint évêque eut été couronné plus tard, au jour même où il l'avait eue. Dans l'intervalle néanmoins, tous tenaient pour certain que son martyre n'était pas éloigné ; mais le jour, personne ne le déterminait, parce que Dieu avait voulu le laisser ignorer.

Je trouve dans l'Écriture un fait analogue à celui-ci. Le prêtre Zacharie, pour n'avoir pas cru à la parole de l'Ange qui lui promettait un fils, était demeuré muet. Lorsqu'il fallut donner un nom à son fils, il demanda ses tablettes, afin de représenter ce nom par les signes de l'écriture, ne le pouvant faire par la parole. De même, le messenger céleste eut recours de préférence au geste, pour annoncer à notre pontife la mort qui le menaçait; par là, il fortifia son courage, sans lui ôter le mérite de la foi. Cyprien avait donc demandé un sursis, pour mettre ordre à ses affaires et régler ses dernières volontés. Qu'avait-il à régler en ce moment suprême, sinon les affaires de l'Église? Il n'accepta le sursis que pour prendre en faveur des pauvres tous les soins d'une tendre charité. Et je ne doute

point que ce n'ait été là le motif le plus puissant, le seul même qui ait engagé à céder à sa demande les juges mêmes qui l'avaient banni, et qui se préparaient à l'égorger. Ils savaient qu'au milieu de ses pauvres il les soulagerait par une dernière largesse ; disons mieux, qu'il leur léguerait tout ce qu'il possédait. Enfin, il avait terminé ses pieuses dispositions et réglé tout par les inspirations de sa charité : ce lendemain, qu'avait annoncé la vision approchait.

Déjà un message venu de Rome avait annoncé le martyr du pape Sixte, si bon et si doux. On attendait dd moment en moment l'arrivée du bourreau qui devait frapper la très sainte victime dévouée depuis longtemps à la mort. Aussi peut-on dire que chacun de ces jours, renouvelant sans cesse le sacrifice d'une mort toujours présente, ajoutait à la couronne de Cyprien le mérite d'un nouveau martyr. Un grand nombre de personnages distingués dans le monde par l'éclat du rang et de la naissance vinrent le trouver ; au nom d'une ancienne amitié, ils le conjurèrent de se cacher ; et, pour que leurs paroles ne fussent point un conseil stérile, ils lui offrirent une retraite sûre. Mais le saint évêque, dont l'âme était tout entière attachée au ciel, n'écoutait ni le monde, ni ses flatteuses insinuations. Un ordre seul de la volonté divine aurait pu le faire céder aux instances des fidèles et de ses nombreux amis. De plus, ce grand homme déploya dans ces circonstances une vertu sublime, dont nous ne pouvons taire la gloire. Déjà l'on sentait grandir les fureurs du monde, qui, enhardi par ses princes, ne respirait que l'anéantissement du nom chrétien. Cyprien, au milieu de ces dangers, saisissait toutes les occasions de fortifier les serviteurs de Dieu, en leur rappelant les paroles du Seigneur; il les animait à fouler aux pieds les tribulations de cette vie par la contemplation de la gloire qui les attendait. En un mot, tel était son zèle pour la parole sainte, que son vœu le plus ardent eût été de recevoir le coup de la mort en parlant de Dieu et dans l'exercice même de ses prédications.

C'était par ces actes chaque jour répétés que le bienheureux pontife préparait à Dieu une victime d'une agréable odeur. Il était dans ses terres (car, quoiqu'il les eût vendues au commencement de sa conversion, Dieu avait permis qu'elles lui fussent rendues; et la crainte de l'envie l'avait empêché de les vendre une seconde fois au profit des pauvres) lorsque, par l'ordre du proconsul, un officier avec une troupe de soldats vint tout à coup le surprendre, ou plutôt se flatta de l'avoir surpris. Quelle attaque en effet peut être une surprise pour un cœur toujours prêt? Il s'avança donc, bien sûr cette fois de ne pas échapper au coup depuis si longtemps suspendu sur sa tête, et se présenta donc; la joie peinte dans ses traits exprimait la noblesse de son âme et la fermeté de son courage. Son interrogatoire ayant été remis au lendemain, il fut transféré du prétoire à la maison de l'officier qui l'avait arrêté.

Le bruit se répandit tout à coup dans Carthage que Thascius Cyprien avait comparu devant le tribunal. Tous connaissaient l'éclat de sa gloire, mais surtout personne n'avait oublié sa sublime abnégation durant la peste. Toute la ville accourut donc pour être témoin d'un spectacle que le dévouement de la foi du martyr rendait glorieux pour nous, et qui arrachait des larmes aux païens eux-mêmes. Cependant Cyprien était arrivé dans la maison de l'officier, et il y passa la nuit, entouré de tous les égards ; à tel point qu'il nous fut permis, à nous ses amis, de rester auprès de lui et de partager sa table homme de coutume. Mais la multitude, qui craignait qu'on ne profitât de la nuit pour disposer à son insu de la vie du saint évêque, veillait devant la maison de l'officier. Ainsi la divine Providence lui accordait un honneur dont il n'était vraiment digne ; le peuple de Dieu faisait veillé durant la passion de son évêque. Peut-être demandera-t-on pourquoi il avait été transféré du prétoire à la maison de l'officier ? On prétend, quelques-uns du moins, que ce fut que caprice du proconsul, qui ne voulut pas l'interroger alors. Mais à Dieu ne plaise que, dans les événements réglés par la volonté divine, j'accuse les lenteurs ou les dédains de l'autorité. Non, une conscience chrétienne ne se chargera pas d'un jugement qui serait téméraire : comice si les caprices d'un homme avaient pu prononcer sur la vie du bienheureux martyr. Mais enfin ce lendemain que la miséricorde divine avait annoncé, il y avait un an, c'était bien le lendemain de cette nuit.

Enfin le jour promis s'est levé, le jour marqué par les décrets divins; le tyran n'aurait pu le différer plus longtemps, quand même son caprice l'eût voulu; c'est un jour de joie pour le futur martyr, jour qui s'est levé sur, le monde dans toute la splendeur d'un soleil radieux, Sans ombre et sans nuage. Cyprien quitta donc la maison du ministre du proconsul, lui le ministre du Christ sois Dieu, et il fut aussitôt environné comme d'un rempart par les flots pressés d'une multitude de fidèles: On eût dit

une immense armée qui voulait avec lui marcher au combat, pour détruire la mort. Dans le trajet, il fallut traverser le stade : il était convenable en effet qu'il parcourût l'arène des combats, celui qui courait par la lutte sanglante du martyr à la couronne de justice; le rapprochement était si naturel, qu'on pouvait croire qu'il avait été ménagé à dessein. Arrivé au prétoire, comme le proconsul ne paraissait pas encore, on permit à Cyprien d'attendre dans un lieu plus à l'écart de la foule. Là, comme il était inondé de sueur à cause du chemin qu'il venait de faire, il s'assit; or, il y avait par hasard en ce lieu un siège recouvert d'une tenture, comme si le martyr eût dû jouir des honneurs de l'épiscopat jusque sous le coup du bourreau. Un soldat du corps des Tesserarii, et qui avait été autrefois chrétien, sous prétexte que les vêtements de l'évêque étaient tout humides de sueur, lui offrit les siens qui étaient plus secs; il n'avait pas d'autre pensée, en faisant cette offre, que de recueillir les sueurs déjà sanglantes d'un martyr sur le point de s'envoler vers Dieu. L'évêque remercia en disant : « Ce serait vouloir appliquer un remède à des maux qui aujourd'hui même ne seront plus. » Mais dois-je m'étonner qu'il se montrât supérieur à la fatigue, lui qui méprisait la mort? Achevons. On annonce l'évêque au proconsul; il est introduit, on le place devant le tribunal, on l'interroge : il déclare son nom. Puis il se tait.

En conséquence, le juge lit sur les tablettes la sentence, cette même sentence qui n'avait point été lue dans la vision. Elle était telle qu'on peut dire sans témérité que l'Esprit de Dieu l'avait dictée ; sur cette sentence, vraiment glorieuse et digne d'un tel évêque, d'un si illustre témoin de Jésus-Christ, il était appelé le porte-étendard de la secte, l'ennemi des dieux; on y disait que sa mort serait pour les siens une leçon, et que son sang serait la première sanction donnée à la loi. L'éloge était complet, et rien ne pouvait être plus vrai que cet arrêt ; aussi faut-il reconnaître que, quoique sorti d'une bouche infidèle, Dieu même l'avait inspiré. Du reste, cela ne doit pas surprendre, puisque nous savons que les pontifes ont coutume de prophétiser sur la Passion. Oui, notre bienheureux martyr était un porte-étendard, puisqu'il nous apprenait à arborer l'étendard du Christ; il était l'ennemi des dieux, dont il ordonnait de renverser les idoles il fut pour les siens une leçon; car, entré le premier dans une carrière où il devait avoir de nombreux imitateurs, il consacra dans cette province les prémices du martyre. Enfin son sang a vraiment sanctionné la loi, mais la loi des martyrs : car, jaloux d'imiter leur maître et de partager sa gloire, ils ont donné eux-mêmes leur sang, comme une sanction de la loi. que ce grand exemple leur imposait.

Lorsque l'évêque sortit du prétoire, une garde nombreuse l'accompagna, et pour que rien ne manquât à son martyr, des centurions et des tribuns marchaient à ses côtés. Le lieu choisi pour son supplice était une vaste plaine entourée de tous côtés d'arbres touffus qui offraient un superbe coup d'oeil. La distance était trop grande pour que tous, dans cette confuse multitude, pussent contempler le spectacle; c'est pourquoi beaucoup de pieux fideles montèrent sur les branches des arbres; pour ajouter à la vie de Cyprien ce nouveau trait de ressemblance avec le divin Maître, que Zachée contempla du haut d'un arbre. Déjà le bienheureux pontife s'était bandé les yeux de ses propres mains il hâta les lenteurs du bourreau chargé de l'exécution et dont les doigts tremblants, la main défaillante, soutenaient avec peine le glaive. Enfin arriva l'heure où la mort devait ouvrir le séjour de la gloire à ce grand homme; une vigueur descendue d'en haut raffermir le bras du centurion, qui déchargea de toutes ses forces le coup mortel. Heureuse l'Église, heureux le peuple fidèle qui s'est uni aux souffrances de son illustre évêque par les yeux, par le coeur, et, ce qui est plus généreux, par l'expression publique de ses sentiments ! Aussi, selon la promesse que lui en avait souvent faite le saint pontife, ils en ont reçu la récompense au jugement de Dieu. Car, quoique les vœux que tous formaient n'aient pu être exaucés, et qu'il n'ait pas été donné à tout ce peuple de s'associer au triomphe de son évêque, quiconque, sous les yeux du Christ témoin de ce glorieux spectacle, a fait entendre au martyr le désir sincère de souffrir avec lui, doit être sûr que ses désirs, recueillis par une oreille amie, auront trouvé un digne interprète auprès de Dieu.

Ainsi se consumma le sacrifice; et Cyprien, qui avait été le modèle de toutes les vertus, fut encore le premier Sui, en Afrique, teignit de son sang les couronnes épiscopales; car avant lui personne, depuis les apôtres, n'avait eu cet honneur. Dans cette suite d'évêques qui avaient siégé à Carthage, quoique beaucoup eussent déployé de rares vertus, jusqu'à lui on n'en cite aucun qui soit mort martyr. Il est vrai que l'obéissance et le dévouement à Dieu, dans des hommes consacrés à son service, a droit d'être regardé comme un long martyre; pour Cyprien cependant la couronne fut plus

complète, Dieu ayant voulu consommer son sacrifice, afin que, dans la cité. même où il avait vécu d'une manière si sainte et accompli le premier tant de grandes et nobles choses, le premier aussi il embellît, de la pourpre glorieuse de son sang, les ornements sacrés d'un ministère tout céleste. Et maintenant que dirai-je de moi-même? Partagé entre la joie de son sacrifice et la douleur de lui survivre, mon coeur est trop étroit pour suffire à ce double sentiment, et mon âme est accablée sous le poids de ces deux impressions qui se la partagent. M'attristerai-je de n'avoir pas été son compagnon? Mais sa victoire doit être pour moi un sujet de triomphe. D'un autre côté, puis-je triompher de sa victoire, quand je pleure de l'avoir vu partir sans moi?

Toutefois, je vous l'avouerai avec simplicité (mais vous connaissez déjà toutes mes pensées), sa gloire m'inonde de joie, d'une joie trop grande peut-être ; et cependant la douleur d'être resté seul l'emporte encore.



## Passion des Saints Jacques, Marien et plusieurs autres, à Constantine, le 6 mai 269

*La persécution de Valérien procura la gloire du martyr à Jacques et Marien, l'un diacre, l'autre lecteur. Ce dernier ne tombait pas sous le coup de l'édit qui condamnait d'office les seuls évêques, prêtres et diacres; mais on se persuada qu'il cachait son titre véritable, et il fut mis à la torture. Une fois de plus l'immoralité de ce procédé d'enquête nous apparaît; la torture n'obtint ni mensonge ni apostasie, en conséquence Marien fut tenu pour convaincu. Les actes que l'on va lire rapportent les faits avec assez de détails pour que nous soyons dispensés de donner d'autres indications. Les actes, écrits par un compagnon des martyrs, sont excellents. L'auteur « ne respire que le martyr, et sa plume semble être trempée dans le sang. Son style imite assez saint Cyprien et donne lieu de croire qu'il était un de ses disciples. » (Tillemont.)*

Chaque fois que les saints martyrs de Dieu et de son Christ, impatients de parvenir au royaume du ciel, recommandent quelque affaire avec plus d'instance à leurs amis, ils se souviennent de cette humilité sur laquelle est fondée la véritable grandeur, et plus ils mettent de modestie dans leur demande, plus celle-ci est efficace. C'est ce soin de leur gloire que nous ont confié les illustres martyrs de Dieu, Marien, qui nous fut chier entre tous, et Jacques, auquel m'unissait, vous le savez, en dehors des relations communes du Sacrement et de l'habitude de la vie, une affection particulière.

Au moment d'affronter les assauts du siècle et la fureur des païens dans un combat glorieux, ils me donnèrent l'ordre d'écrire le récit de cette lutte où ils ne s'engageaient qu'avec l'assistance du Saint-Esprit, non qu'ils voulussent que la gloire de leur triomphe retentit sur cette terre, mais parce qu'ils souhaitaient fortifier par leur propre exemple le peuple fidèle. Ce ne fut pas sans raison que leur affectueuse confiance me chargea de ce récit. Qui pourrait douter que j'aie connu et partagé les secrets de leur vie? Nous vivions ensemble dans les liens d'une étroite amitié, quand la persécution nous surprit.

Il arriva donc que, suivant notre ancienne habitude, ayant à traverser la Numidie, nous faisons route ensemble. Nous arrivâmes en une bourgade nommée Maguas, qui est dans la banlieue de Cirta, ville importante dont les habitants, transportés d'une aveugle fureur, s'agitaient comme les vagues du mal, et la rage du diable à tenter la foi des justes s'exhalait dans leurs sanguinaires clameurs. Marien et Jacques virent en cela les signes assurés et tant souhaités de la miséricorde divine qui les amenait dans ce pays à l'heure où la persécution battait son plein et où, à l'aide du Christ, ils venaient cueillir leur couronne. En effet, la brutale et aveugle passion du légat employait les soldats à l'arrestation des chrétiens. Sa folie furieuse ne s'exerçait pas seulement contre ceux qui avaient traversé sains et saufs les persécutions précédentes et vivaient en liberté, mais le diable lui inspirait d'appesantir sa main sur ceux qui étaient retenus en exil et déjà martyrs véritables, sinon par la mort, du moins par la volonté.

Ce fut ainsi que deux évêques, Agape et Secundinus, furent tirés d'exil et traduits devant le légat. On les conduirait non d'un supplice à un autre supplice, ainsi que le croyaient les païens, mais de la gloire à la gloire, d'un combat à un autre combat. Il était impossible que ceux-là fussent retardés dans leur victoire que le Seigneur était impatient d'avoir avec lui. Il arriva donc, mes frères, que Agape et Secundinus, se rendant, par l'ordre du légat sans doute, mais surtout par la volonté du Christ, au lieu de leur dernier combat, acceptèrent, à leur passage à Muguas, notre hospitalité. Ces saints personnages étaient si pénétrés de l'esprit de vie et de grâce, qu'ils estimaient peu de chose leur propre martyre, s'ils n'en amenaient d'autres, sous l'inspiration de leur foi, au même bonheur. Leur charité et leur tendre bonté à l'égard des frères furent si exquis qu'elles eussent suffi à confirmer la foi des frères. Ils répandirent sur nos âmes la parole du salut comme une rosée, céleste; ils ne pouvaient se taire, eux qui contemplaient la Parole éternelle du Père.

Rien de surprenant dès lors si, en ce peu de jours qu'ils furent parmi nous, leur contact embrasa si fortement nos coeurs, puisque, dans l'éblouissement de la grâce dont ils étaient remplis, le Christ lui-même semblait déjà apparaître à travers l'éclat de leur martyre prochain.

En nous quittant, ils laissèrent Marien et Jacques, façonnés par leur exemple et leurs paroles, prêts à s'engager dans la voie qu'ils s'apprêtaient à suivre eux-mêmes. Deux jours ne s'étaient pas écoulés que la palme était aussi destinée à nos frères bien-aimés Marien et Jacques ; et cela ne se passa pas à l'ordinaire, c'est-à-dire par le moyen d'un agent de police, mais par le moyen d'un centurion. Car une escorte de gens armés et la plus vile canaille étaient venues à la ville que nous habitons, comme devant un boulevard de la foi.

O invasion bénie ! ô tumulte aimable et consolant ! Tout cela s'est passé afin que le sang innocent de Marien et de Jacques fût trouvé digne de Dieu. A peine pourrons-nous, ici, mes frères, contenir notre joie ; à peine, depuis deux jours, des saints se sont éloignés de nous pour aller à leur glorieuse fin, et nous avons encore avec nous des frères qui vont être martyrs.

Comme l'heure de la miséricorde divine approchait, elle daigna nous donner à nous-même quelque part à la gloire de nos frères ; nous fûmes conduit de Muguas à Cirta. Derrière nous venaient nos frères aimés Jacques et Marien, marqués pour le martyre. Leur amour pour opus et la miséricorde du Christ les guidaient sur nos pas ; car, fait digne de remarque, les derniers venus devaient être les premiers à partir.

On ne les fit pas longtemps attendre, car, tandis qu'ils nous exhortaient dans l'emportement d'une sainte allégresse, ils se déclarèrent chrétiens eux-mêmes. Interrogés peu après, comme ils persévéraient dans la confession au Christ, ils furent conduits en prison...

Depuis ce moment, ils furent livrés aux sévices de l'agent de police, chargé de torturer les saints ; ce personnage se fit aider par les magistrats municipaux de Cirta, c'est-à-dire par les prêtres de Satan. Comme si la foi pouvait être brisée par la déchirure des membres chez ceux qui méprisent leur corps, Jacques, vaillant entre tous, qui avait triomphé déjà du temps de l'empereur Dèce, se déclara non seulement chrétien, mais il avoua sa dignité de diacre. Marien, de son côté, fut soumis à la torture parce que, conformément à la vérité, il ne s'avouait que lecteur. Quel supplice nouveau et raffiné trouva-t-on ? Marien fut suspendu pour être déchiré, et néanmoins la grâce qu'il reçut alors fut telle que sa souffrance était vraiment son exaltation. On l'avait suspendue non par les mains, mais par l'extrémité des pouces ; de plus, on lui attacha des poids aux pieds, afin que, disjointe par ces supplices divers et disloquée par la tension des entrailles, la charpente entière de son corps ne fût plus suspendue qu'à quelques nerfs. En vain on le suspendit, on meurtrit ses côtes, on arracha ses entrailles. Marien, plein de confiance en Dieu, sentait grandir son courage en proportion des tortures. Lorsque les bourreaux furent lassés, on le ramena en prison tout enivré de la joie de sa victoire récente, dont il rendait souvent grâce à Dieu, ainsi que Jacques et les autres frères.

Et après cela, païens, que direz-vous ? Croirez-vous que les chrétiens redoutent la prison et ont horreur des ténèbres, eux en qui réside la joie de la lumière éternelle ? Vous cherchez pour lieux de supplice les cachots ignorés et cachés, avec toutes les horreurs ; mais pour ceux qui mettent en Dieu leur confiance, il n'y a pas de lieu abject, ni de jour lugubre. La fraternité du Christ soutient jour et nuit ceux qui appartiennent au Père. Après la torture, il arriva que Marien eut un songe qu'il raconta à ses compagnons à son réveil. Je vis, dit-il, la plate-forme supérieure d'un tribunal très élevé ; là se trouvait un personnage qui remplissait les fonctions de juge. L'estrade comportait plusieurs degrés, elle était fort élevée, on y amenait les groupes de confesseurs que le juge condamnait à mort. J'entendis une voix retentissante qui disait : « Au tour de Marien ». Je gravis l'estrade, et voici que subitement j'aperçus Cyprien assis à droite du juge ; il me tendit la main et me fit monter au plus haut de l'estrade. Il me dit alors avec un bon sourire : « Viens t'asseoir à côté de moi ». Ce que je fis, tandis que d'autres groupes se succédaient à l'interrogatoire.

Enfin le juge leva la séance et nous le reconduisîmes au prétoire. Il fallait passer par une prairie ravissante, parsemée de bouquets de bois tout verdoyants, parmi lesquels les cyprès se dressaient dans leur impénétrable noirceur et les pins semblaient s'élançer vers le ciel, tellement que l'on aurait cru que la verdure formait à l'entour de ce lieu comme une immense couronne. Au centre était une grotte, d'où débordait une eau cristalline très abondante.

A ce moment nous cessâmes de voir le juge. Cyprien prit une coupe déposée sur la margelle de la

source, l'emplit à l'un des ruisseaux et but, l'emplit de nouveau, me la présenta, et je bus de même, plein de bonheur. Je voulais rendre grâces à Dieu, mais le bruit de ma propre voix m'éveilla.

Ce récit rappela à Jacques qu'il avait été l'objet d'une faveur semblable. Quelques jours auparavant, il voyageait avec Marien et moi. Nous étions tous trois dans la même voiture. Vers midi, à un endroit où la route était mal empierrée, Jacques s'endormit d'un lourd sommeil ; nous l'appelâmes, nous le poussâmes ; enfin il s'éveilla : « Oh ! fit-il, j'en tremble encore, mais c'est de joie, réjouissez-vous, vous aussi. Je viens de voir, nous dit-il, un adolescent d'une taille prodigieuse; il était vêtu d'une robe dont la blancheur éclatante blessait le regard; ses pieds ne frôlaient même pas la terre, tandis que son front se cachait dans les nuages. Il passa devant nous comme un trait et nous jeta deux ceintures de pourpre, une pour toi, Marien, l'autre pour moi ; je l'entendis qui disait : « Vite, suivez-moi ».

O sommeil meilleur que toutes les veilles ! l'heureux sommeil de celui qui veille dans la foi ! Les corps seuls sont enchaînés, car il n'y a que l'esprit qui puisse voir Dieu. Que dire de la joie et de l'entrain des martyrs qui, au moment de souffrir pour la confession du nom de Dieu, avaient entendu le Christ et l'avaient vu ? Rien ne l'avait arrêté, ni le cahot bruyant de la voiture, ni le plein midi, ni la chaleur torride du soleil à cette heure. Il n'avait pas attendu le silence de la nuit, et, par une grâce spéciale et toute nouvelle, il avait fait choix pour se révéler d'un moment où il n'a pas l'habitude d'accorder ces sortes de grâces. Il n'y eut pas que Jacques et Marien à recevoir ces faveurs. Emilien, chevalier avant sa conversion, partageait la prison des autres chrétiens. Il avait la cinquantaine et n'avait cessé de vivre dans la chasteté. Depuis qu'il était en prison, il redoublait d'austérités : c'étaient des jeûnes et des oraisons ininterrompus. C'est là et dans l'Eucharistie qu'il trouvait la seule nourriture qui, tous les jours, soutenait son âme et la préparait au combat. Lui aussi s'endormit vers le midi ; à son réveil, voici ce qu'il nous raconta: « Comme je sortais de prison, je rencontrai mon frère, qui est encore païen. Il me demanda grossièrement ce que nous devenions, comment nous nous accommodions de l'obscurité et de la faim. « Mais, lui dis-je, pour les chrétiens la parole de Dieu est lumière parmi les ténèbres et nourriture exquise pour la faim. — Eh bien, dit-il, que tous les prisonniers sachent que les obstinés auront la tête coupée ! » — Je n'y pouvais croire, je flairais un mensonge, me défiant de voir mes vœux comblés de la sorte « Vrai, dis-je, nous mourrons tous? » Il confirma son dire. « Bientôt, ajouta-t-il, votre sang coulera. » Puis il ajouta : « Dis-moi, vous tous qui méprisez ainsi la mort, recevrez-vous des récompenses égales ou bien des récompenses différentes? » Je répondis : « Je n'en sais pas assez pour donner mon avis là-dessus. Tiens, regarde donc le ciel ; tu vois l'innombrable armée des astres.. Ont-ils tous le même éclat ? tous cependant sont lumière ». Il insista : « Puisqu'il y a des degrés, quels seront donc les préférés de votre Dieu ? » — « Il y en a deux entre tous, répondis-je ; je ne te dis pas leurs noms que Dieu sait. » Il voulut en savoir plus. « Eh bien, dis-je pour en finir, ce sont ceux dont la victoire est plus difficile et presque sans exemple ; leur couronne est d'autant plus glorieuse qu'elle est plus rare. C'est pour eux qu'il a été écrit : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. »

Après ces visions, les confesseurs demeurèrent encore quelques jours en prison; puis on les traduisit de nouveau devant le tribunal, afin que le magistrat de Cirta, non content des premiers châtiments par lesquels il avait honoré leur généreuse confession, pût les adresser au préfet. A ce moment, un de nos frères, mêlé à la foule des assistants, attira l'attention de tous les païens. Il ; allait bientôt confesser sa foi, et déjà les traits de son visage prenaient la splendeur du Christ lui-même. Les païens, furieux, lui demandaient s'il était de la religion des martyrs, s'il portait leur nom ; aussitôt il confessa sa foi et mérita d'être réuni à eux.

Ainsi, pendant qu'on faisait les apprêts du supplice, les martyrs gagnèrent à Dieu de nombreux témoins'. Enfin on les envoya au préfet ; la route était longue et difficile, ils la suivirent avec joie. A leur arrivée, on les présenta au magistrat, puis on les conduisit pour la deuxième fois à la prison [dite] de Lambèse. Une prison, voilà l'unique logement que l'hospitalité des païens nous réserve.

Pendant plusieurs jours on massacra des frères ; la rage folle du préfet ne pouvait arriver jusqu'à Marien, Jacques et les autres clercs; les laïques seuls suffisaient, à l'occuper, car il avait séparé les ordres de la hiérarchie, espérant que les laïques, une fois séparés des clercs, céderaient aux tentations du siècle et à leurs propres terreurs. Aussi nos deux amis se désolaient, et tous les clercs

avec eux, de ce que les laïques les eussent devancés au combat et à la gloire et qu'on leur ménageât une victoire si tardive.

Ce fut vers ce temps que Jacques eut une nouvelle vision pendant son sommeil. « Agape, l'évêque dont nous avons parlé, avait depuis quelque temps déjà souffert le martyre avec deux jeunes filles, Tertulla et Antonia, auxquelles il portait une tendresse paternelle. Souvent il avait demandé à Dieu de les associer à son martyre, et Dieu avait récompensé sa foi en lui disant : « Pourquoi demandes-tu sans cesse ce que tu as mérité depuis longtemps par une seule prière ? » Agape apparut donc à Jacques. En effet, au moment où il allait mourir, — on n'attendait que l'arrivée du bourreau — on l'entendit qui disait : « Je suis bien heureux ! je vais rejoindre Agape, je m'assoierai avec lui et tous les autres martyrs au banquet céleste. C'est bien Agape que j'ai vu cette nuit ; parmi tous les prisonniers de Cirta, il semblait le plus gai au banquet solennel et joyeux qui les réunissait. Notre charité nous attirait, Marien et moi, à ce banquet comme à l'agape, lorsque je reconnus un des petits frères jumeaux qui, trois jours auparavant, avaient souffert avec leur mère. On lui avait passé autour du cou un collier de roses, et il portait dans la main droite une petite palme d'un vert tendre. Il me dit : « Où courez-vous ? réjouissez-vous, soyez bien content, demain vous mangerez avec nous. »

Le lendemain le préfet prononça contre Jacques et Marien la peine capitale. On conduisit les confesseurs au lieu du triomphe : c'était une vallée encaissée que traversait un fleuve dont les berges s'élevaient en pente douce et semblaient former les gradins d'un amphithéâtre naturel. Le sang des martyrs coulait en, rigole jusqu'au fleuve ; et cette scène avait son mystérieux symbolisme pour les saints qui, baptisés dans leur sang, allaient recevoir dans les eaux comme une nouvelle purification.

C'était un spectacle étrange que celui du stratagème adopté pour l'exécution. Le bourreau, ayant tout un peuple à frapper, disposa les victimes sur de longues files, en sorte que ses coups volaient d'une tête à l'autre, sous une impulsion folle. S'il eût frappé tous les martyrs à la même place, les cadavres se fussent bientôt accumulés en un immense charnier, le lit du fleuve, bien vite obstrué, n'eût pu suffire. Suivant la coutume, on banda les yeux des condamnés avant l'exécution ; mais nulles ténèbres ne pouvaient assombrir leurs âmes, où se répandait une ineffable et éblouissante lumière. Un grand nombre, malgré le bandeau qui leur dérobaient l'éclat du jour, racontaient à ceux qui les entouraient, aux témoins de leur supplice, les choses merveilleuses qu'ils croyaient voir ; ils parlaient de blancs cavaliers montés sur des chevaux blancs. D'autres martyrs entendaient le hennissement de ces chevaux et le bruit de leurs sabots. Marien, rempli de l'esprit des prophètes, annonçait sans hésitation que le jour était proche où le sang des justes allait être vengé. Il prédisait les plaies de toute sorte dont le monde était menacé : la peste, la captivité, la famine, les tremblements de terre, les invasions de moustiques dont la piquûre donnerait la mort.

Quand tous furent tués, la mère de Marien, joyeuse comme la mère des Macchabées et assurée maintenant du sort de son fils dont le martyre était consommé, le félicita de son bonheur et se réjouit d'avoir eu cet enfant. Elle baisait ce corps sorti de son corps dont il était la gloire, elle baisait amoureusement la section du cou.

O heureuse Marie, heureuse mère d'un tel fils, heureuse de porter un si beau nom ! Qui ne croirait pas au bonheur qu'apporte avec lui un nom si grand ; en voyant cette nouvelle Marie recevoir une pareille gloire de son enfant ? Oh oui ! la miséricorde de Dieu et de son Christ est ineffable à l'égard de ceux qui ont mis leur confiance en son nom. Non seulement sa grâce les prévient et les fortifie, mais encore, en les rachetant de son sang, il leur donne la vie. Qui pourrait mesurer la grandeur de ses bienfaits ? Sa paternelle miséricorde opère sans cesse et répand sur nous les dons que la foi nous montre comme le prix du sang de notre Dieu. A lui soient la gloire et le pouvoir dans les siècles des siècles. Amen.

## La Passion des Saints Montain, Lucius et plusieurs autres, à Carthage, en 259

*Dans l'Afrique proconsulaire, la mort de saint Cyprien donna le signal de la persécution. Le proconsul ayant provoqué une émeute par sa férocité, affecta, comme jadis Néron, d'y voir l'ouvrage des chrétiens. Parmi les victimes se trouve un groupe de martyrs dont nous avons des actes très curieux et dignes de toute confiance, mais dans lesquels, comme dans ceux de Jacques et Marien, le mauvais goût littéraire du temps a prodigué l'obscurité et la déclamation. Nous n'avons pas pensé que ces taches, qui peuvent intéresser vivement dans l'étude de l'original, dussent être reproduites dans la présente traduction. M. de Rossi a rapproché une phrase de la lettre écrite par les martyrs à leurs « frères » de quatre vers hexamètres du poète Commodien qu'ils citaient fort exactement.*

Nous vous envoyons, frères bien-aimés, le récit de nos combats ; car des serviteurs de Dieu, consacrés à son Christ, n'ont pas d'autre devoir que de penser à leurs nombreux frères. C'est une raison de fraternelle tendresse et de charité qui nous a portés à vous envoyer ces lettres, afin que les frères qui viendront après nous y trouvent un témoignage fidèle de la magnificence de Dieu, de nos travaux et de nos souffrances pour lui.

A la suite de l'émeute qu'excita la férocité du pro-consul, et de la persécution qui vint aussitôt après, nous, Lucius, Montan, Flavien, Julien, Victor, Primole, Renon et Donatien, nous fumes arrêtés. Donatien n'était encore que catéchumène, il fut baptisé dans la prison et mourut aussitôt, passant ainsi du baptême au martyre. Primole eut la même fin. Toutefois on n'eut pas le temps de lui administrer le sacrement, sa confession lui en tint lieu.

Dès que l'on nous eut pris, nous fûmes confiés à la garde des magistrats municipaux; nos gardes nous dirent que le proconsul voulait nous faire brûler vifs dès le lendemain. Mais le Seigneur, à qui seul appartient de garder ses disciples de la flamme et entre les mains de qui sont les ordres et la volonté du prince, détourna de nous la cruauté du proconsul, et, par nos prières incessantes, nous obtînmes ce que nous demandions dans l'ardeur de notre foi; le feu déjà presque allumé pour nous consumer fut éteint et la flamme des bûchers embrasés fut étouffée par la rosée divine.

Eclairés par les promesses que le Seigneur a faites par son Saint-Esprit, les fidèles croiront sans peine que les miracles récents égalent ceux d'autrefois, car le Dieu qui avait fait éclater sa gloire dans les trois enfants, triomphait de même en nous. Ainsi donc, — Dieu aidant, — le proconsul, revenu de son dessein, donna ordre de nous conduire dans les prisons. Nous y fûmes menés par une garde de soldats et nous nous montrâmes assez peu soucieux de l'obscurité fétide de notre nouveau séjour. Bientôt la prison toute noire fut éclairée des feux du Saint-Esprit, et au lieu des fantômes de l'obscurité et des ignorances aveugles qu'apporte la nuit, la foi nous revêtit d'une lumière semblable à celle du jour, et nous descendions dans la geôle la plus douloureuse comme nous serions montés au ciel.

Les mots nous manquent pour dire quels jours et quelles nuits nous passâmes en ce lieu. L'imagination se refuse à concevoir l'horreur de ce cachot, et la parole ne peut suffire à en décrire les souffrances. Mais la gloire de celui qui triomphe en nous se mesure à l'épreuve elle-même : ce n'est pas nous qui combattons, la victoire est à celui qui combat pour nous. Qu'importe la mort au fidèle, cette mort dont le Seigneur a triomphé par sa croix, dont il a émoussé l'aiguillon et fait, par son supplice, évanouir l'horreur? Mais on ne parle d'armes que pour le soldat, et le soldat lui-même ne s'arme que pour le combat ; ainsi nos couronnes ne sont une récompense que parce qu'il y a eu combat : on donne les prix à la fin des jeux.

Pendant plusieurs jours nous fûmes réconfortés par la visite des frères, de sorte que la joie et la consolation des jours faisait oublier l'horreur des nuits.

Renon, l'un de nous, eut une vision pendant son sommeil. C'étaient des hommes qu'on menait

mourir. devant chacun desquels on portait une lampe ; ceux qu'une lampe ne précédait pas étaient abandonnés. Il nous vit marcher précédés de nos lampes ; sur ces entrefaites, il s'éveilla. Quand Renon nous raconta sa vision, nous fûmes bien heureux, nous savions maintenant que nous étions dans le bon chemin, nous marchions avec le Christ, lumière de nos pas et Verbe de Dieu.

Après une telle nuit, on passait le jour dans la joie. Précisément, ce matin-là, nous fûmes subitement traduits devant le procureur, qui faisait l'intérim du proconsul, mort depuis peu.

O jour de joie ! ô glorieux liens ! ô chaînes désirées ! ô fers plus glorieux et plus précieux que l'or ! ô bruit des anneaux qui sursautent sur le pavé ! Nous parlions de l'avenir et de peur que notre félicité ne fût retardée, les soldats, ne sachant où le procureur voulait nous entendre, nous menèrent dans tout le Forum ; enfin nous fûmes appelés dans son cabinet.

Mais l'heure de mourir n'était pas arrivée. Ayant vaincu le diable, nous fûmes renvoyés en prison ; l'on nous réservait à une autre victoire. Vaincu cette fois, le diable combina de nouvelles embûches, il tenta de nous vaincre par la faim et la soif. Cette nouvelle épreuve se prolongea longtemps, et nos corps épuisés n'obtenaient même pas un peu d'eau froide de Solon, l'économe.

Cette fatigue, ces privations, ce temps de misère étaient permis de Dieu, car celui qui voulut que nous fussions éprouvés, montra qu'il voulait nous parler au sein même de l'épreuve. Voici donc ce que le prêtre Victor apprit dans une vision qui précéda de peu d'instant son martyre. Il nous l'a racontée ainsi : « Je voyais un enfant entrer dans cette prison; son visage était resplendissant au delà de ce que l'on peut dire; il nous conduisait à toutes les portes, comme pour nous rendre à la liberté, mais nous ne pouvions sortir. Il me dit alors : « Encore quelques jours de souffrance, puisque vous êtes retenus ici, mais ayez confiance, je suis avec vous ». Il reprit : « Dis-leur que leurs couronnes seront d'autant plus glorieuses, car l'esprit vole vers son Dieu et l'âme près de souffrir aspire aux demeures qui l'attendent ». Connaissant que c'était le Seigneur, Victor demanda où était le Paradis. « Hors du monde », dit l'enfant.— « Montrez-le-moi. » — « Et où serait la foi? » dit encore l'enfant. Par un reste de faiblesse humaine, le prêtre dit : « Je ne puis m'acquitter de l'ordre que vous m'avez donné : laissez-moi un signe qui serve de témoignage à mes frères ».

L'enfant répondit : « Dis-leur que mon signe est le signe de Jacob ». Maintenant voici ce qui a trait à notre compagne de captivité, la matrone Quartillosa, dont le mari et le fils avaient été martyrisés trois jours auparavant, et qui ne devait pas tarder à les suivre. Elle nous a raconté sa vision en ces termes : « Je vis mon enfant martyr venir à la prison et il s'assit au bord de l'eau; il me dit : « Dieu voit votre angoisse et votre souffrance ». Alors entra un jeune homme d'une taille extraordinaire, portant dans chaque main une coupe de lait ; il me dit : « Courage, Dieu tout-puissant s'est souvenu de vous ». Et il donna à boire à tous les prisonniers, mais il n'y paraissait pas, ses coupes ne diminuaient pas. Soudain la pierre qui bouchait la moitié de la fenêtre du cachot sembla s'écrouler, laissant voir un coin de ciel; le jeune homme posa les coupes à droite et à gauche : « Vous voilà rassasiés, dit-il; cependant les coupes sont encore pleines et même l'on va vous en apporter une troisième ».

Il disparut.

Le lendemain, nous étions dans l'attente de l'heure où l'administrateur de la prison nous ferait porter, non la nourriture, il ne nous en donnait plus et depuis deux jours nous n'avions rien mangé, mais de quoi sentir notre souffrance et notre privation, lorsque tout à coup, ainsi que la boisson arrive à celui qui est altéré, la nourriture à l'affamé, le martyr à celui qui le demande, de même le Seigneur nous réconforta par l'intermédiaire du prêtre Lucien qui, forçant toutes les consignes, nous envoya deux coupes, par l'entremise de Hérennien, sous-diacre, et Janvier, catéchumène, qui portèrent à chacun l'aliment qui ne diminue pas. Ce secours soutint les malades et les infirmes ; ceux-là mêmes que la férocité de Solon et le manque d'eau avaient rendus malades, furent guéris, ce dont tous rendirent à Dieu de grandes actions de grâces.

Il est temps de dire quelque chose de la tendresse mutuelle que nous nous portions.

Montan avait eu avec Julien d'assez vives discussions au sujet d'une femme exclue de la communion, qui s'y fit recevoir par surprise. La dispute finie, une certaine froideur ne laissa pas que de subsister entre les confesseurs ; mais, la nuit suivante, Montan eut une vision. La voici telle qu'il l'a racontée : « Je vis des centurions venir à nous, ils nous conduisirent, après une longue traite, dans une plaine immense où Cyrien et Lucius vinrent à nous. Une blanche lumière baignait la

campagne, nos propres vêtements étaient blancs, notre chair plus blanche que nos vêtements. A travers la chair transparente les regards pénétraient jusqu'au coeur. Je regardais ma poitrine, il y avait des taches. A ce moment je m'éveillais et Lucius entra. Je lui racontai la vision : « Sais-tu, ajoutai je, d'où viennent ces tâches ? De ce que je ne me suis pas tout de suite réconcilié avec Julien. J'en conclus, frères très chers, que nous devons mettre tous nos soins à conserver la concorde, la paix, l'entente entre nous. Efforçons-nous d'être dès ce monde tels que nous serons dans l'autre. Si les récompenses promises aux justes nous attirent, si le châtement réservé aux impies nous épouvante, si nous souhaitons vivre et régner avec le Christ, faisons ce qui y conduit. Adieu. »

Ce qui précède fut écrit par les martyrs dans leur prison, mais il était indispensable que quelqu'un recueillît de ce martyr tout ce que la modestie des confesseurs s'ingéniait à tenir secret. Flavien m'a confié la charge de suppléer à tout ce qu'ils avaient omis ; j'ai donc ajouté ce qui suit :

Après plusieurs mois d'une détention pendant laquelle ils souffrirent de la faim et de la soif, tous les confesseurs furent amenés un soir devant le nouveau proconsul.

Tous confessèrent le Christ. Flavien s'était déclaré diacre, mais ses amis présents déclarèrent, poussés par une affection intempestive, qu'il n'avait pas cette qualité.

Quant à Lucius, Montan, Julien, Victor, ils furent condamnés sur-le-champ. Flavien fut ramené en prison. Encore qu'il eût tout sujet de s'affliger d'être séparé d'une compagnie si sainte, cependant sa foi et sa charité étaient si profondes qu'il n'y voulut voir que la volonté de Dieu. Ainsi sa piété modérait son chagrin. Pendant que Flavien regagnait la prison, les condamnés se rendaient au lieu des exécutions. Une cohue énorme, où les chrétiens roulaient pêle-mêle avec les païens, suivait les martyrs. Les fidèles en avaient vu un grand nombre déjà, mais jamais avec autant d'émotion et de respect. Le visage des victimes rayonnait de bonheur, leurs paroles étaient brûlantes et fortifiaient les fidèles. Lucius, naturellement doux et timide, épuisé par ses infirmités et le séjour de la prison, avait pris les devants avec quelques amis, car il craignait d'être étouffé dans les remous de la foule et de perdre l'occasion de répandre son sang. Pendant le trajet, il s'entretenait avec ses compagnons et ne laissait pas de les instruire. Ceux-ci lui disaient : « Vous vous souviendrez de nous ! » — « C'est à vous, répondit-il, à vous souvenir de moi » ; car son humilité était si profonde qu'à cet instant même il ne se prévalait pas de son martyre. Julien et Victor recommandaient aux frères avec instances la concorde, le soin des clercs, de ceux-là surtout qui souffraient en prison les horreurs de la faim. Joyeux et calmes, les confesseurs arrivaient au lieu du supplice.

Montan était de haute taille, intrépide et habitué jusqu'alors à dire toute sa pensée sans ménagement. Exalté par la perspective du martyre tout proche, il criait à pleine voix « Quiconque sacrifiera à d'autres qu'au seul Dieu sera anéanti ». Et il répétait sans se lasser qu'il n'est pas permis de désertier l'autel de Dieu pour s'adresser aux idoles fabriquées. Il s'adressait ensuite aux hérétiques : « Que la multitude des martyrs, leur disait-il, vous apprenne où est la véritable Eglise, celle dans laquelle vous devez entrer ». Aux apostats il rappelait que la communion ne leur serait accordée qu'après la pénitence. A ceux qui n'avaient pas faibli il disait : « Tenez ferme, frères, combattez avec courage. Les exemples ne vous manquent pas. Que la lâcheté de ceux qui sont tombés ne vous entraîne pas dans leur ruine ; loin de là, que nos souffrances vous excitent à gagner la couronne ». Apercevant des vierges chrétiennes, il adressa la parole à chacune d'elles, les exhortant à garder la chasteté. A tous les fidèles il recommanda d'obéir aux prêtres ; aux prêtres il demanda de garder entre eux la bonne entente qui, disait-il, est préférable à tout. De l'exemple qu'ils en donneront, dépendront l'obéissance et l'affection du peuple envers eux. Voilà qui est vraiment souffrir pour le Christ et le reproduire par l'action et par la parole. Quel exemple pour le fidèle !

Le bourreau était prêt, sa longue épée déjà suspendue sur le cou des condamnés, lorsqu'on vit Montan lever les bras au ciel, et, tout haut, de manière à être entendu des païens et des chrétiens, il demanda à Dieu que Flavien, séparé de ses compagnons par l'ordre du peuple, les suivit dans trois jours. Et comme pour donner un gage que sa prière était exaucée, il déchira en deux morceaux le bandeau mis sur ses yeux et prescrivit qu'on en gardât la moitié pour servir à Flavien. Enfin il recommanda de réserver la place de celui-ci entre leurs tombeaux, afin que la mort au moins lui rendît leur compagnie. Nous avons vu de nos yeux s'accomplir la promesse faite par le Seigneur dans l'Évangile, que rien ne sera refusé à une demande inspirée par une foi vive. Deux jours après, Flavien fut exécuté.

Comme je l'ai dit, Montan ne voulait pas que le retard imposé à Flavien le séparât de leur compagnie dans le tombeau ; il me faut maintenant raconter sa fin.

A la suite des réclamations qui s'étaient produites à son sujet, Flavien avait été ramené en prison ; il était fort, intrépide et confiant. Son malheur n'avait pu entamer la trempe de son âme. Un autre peut-être eût été ébranlé ; quant à lui, la foi qui l'avait précipité vers le martyre, lui faisait mépriser tous les obstacles humains.

Son admirable mère, qui, digne par sa foi des anciens patriarches, rappelait ici Abraham lui-même impatient d'immoler son fils, se désolait que Flavien eût perdu la gloire du martyre. Quelle mère ! Quel modèle ! elle était digne d'être la mère des Macchabées, car qu'importe le nombre ? puisqu'elle offrait à Dieu l'unique objet de son amour.

Mais Flavien lui disait : « Mère que j'aime tant, j'avais souvent désiré confesser le Christ, rendre mon témoignage, porter des chaînes, et jamais cela n'arrivait. Aujourd'hui mon désir est accompli ; rendons gloire au lieu de gémir ».

Quand les geôliers vinrent, ils eurent peine à ouvrir la porte malgré leurs efforts ; il semblait que la prison elle-même répugnait à recevoir un hôte déjà marqué pour le ciel ; mais comme ce sursis était dans les desseins de Dieu, le cachot, quoique à regret, reçut son hôte. Que dire des sentiments de Flavien pendant ces deux jours ? son espoir, sa confiance dans l'attente du martyre ? Le troisième jour sembla non celui de la mort, mais celui de la résurrection. Les païens, qui avaient entendu la prière de Montan, ne cachaient plus leur admiration.

Dès que l'on sut donc, le troisième jour, que Flavien allait mourir, tous les mécréants et impies se rendirent au prétoire, afin de voir comment il se comporterait.

Il sortit enfin de cette prison où il ne devait plus rentrer. Quand il parut, la joie fut grande parmi les spectateurs, mais lui-même était plus joyeux encore, assuré que sa foi et la prière d'autrui lui procureraient le martyre, quelque opposition qu'on y fit. Aussi disait-il à tous les frères qui venaient le saluer qu'il leur donnerait la paix dans les plaines de Fuscium. Quelle confiance ! quelle foi !

Enfin il pénétra dans le prétoire et attendit son tour d'appel dans la salle des gardes. J'étais à côté de lui, ses mains dans les miennes, rendant au martyr l'honneur et les soins dus à un ami intime. Ses anciens élèves l'importunaient afin qu'il renonçât à son obstination et qu'il sacrifiât ; on l'eût laissé faire ensuite tout ce qu'il eût voulu. « Il faut être fou, disaient-ils, pour ne pas craindre la mort et avoir peur de vivre. »

Flavien les remerciait d'une affection qu'ils témoignaient à leur manière et des conseils qu'elle lui valait ; cependant il reprenait : « Sauver la liberté de sa conscience vaut mieux qu'adorer des pierres. Il n'y a qu'un seul Dieu, qui a tout fait et à qui seul est dû notre culte ». Il disait encore d'autres choses dont les païens convenaient malaisément : « Même quand on nous tue, nous vivons, disait-il ; nous ne sommes pas vaincus, mais vainqueurs de la mort ; et vous-mêmes, si vous voulez savoir la vérité, soyez chrétiens ».

Reçus de la sorte, les païens, voyant que la persuasion ne réussissait pas, usèrent d'une étrange miséricorde à l'égard de Flavien : ils s'imaginèrent que la torture viendrait à bout de sa résistance. On le mit sur le chevalet et le proconsul lui demanda pourquoi il prenait indûment la qualité de diacre : « Je ne mens pas, dit-il je le suis ». Un centurion apporta un certificat qui prouvait le contraire. « Pouvez-vous croire que je mente, dit Flavien, et que l'auteur de cette fausse pièce dise vrai ? » Le peuple brailla : « Tu mens ». Le proconsul revint à la charge et lui demanda s'il mentait ; il répondit : « Quel intérêt aurais-je à mentir ? » Le peuple, exaspéré, hurlait : « La torture, la torture ! » Mais Dieu savait assez, depuis l'épreuve de la prison, la fermeté de son serviteur ; il ne permit pas que le corps du martyr déjà éprouvé fût déchiré. Flavien fut condamné à être décapité.

Maintenant qu'il était sûr de mourir, Flavien marchait plein de joie et causait avec une extrême liberté à ceux qui l'entouraient. Ce fut alors qu'il me chargea d'écrire l'histoire de tout ce qui s'était passé. Il tenait en outre à ce que le récit des visions qui avaient occupé ses deux derniers jours fût consigné avec quelques autres plus anciennes.

« Peu après la mort de saint Cyprien, nous raconta-t-il, il me sembla que je causais avec lui, et je lui demandai si le coup de la mort est bien douloureux, — futur martyr, ces questions m'intéressaient. — Il me répondit : « Ce n'est plus notre chair qui souffre quand l'âme est au ciel. Le corps ne sent plus quand l'esprit s'abandonne tout entier à Dieu. Plus tard, ajouta-t-il, après le



supplice de mes compagnons, je me sentais sous le coup d'une grande tristesse, à la pensée que je demeurais seul ; mais pendant mon sommeil je vis un homme qui me dit : « Pourquoi t'affliges-tu ? » Je lui dis le sujet de mon chagrin. — « Quoi ! reprit-il, te voilà triste, toi qui, deux fois confesseur, seras demain martyr par le glaive ? » Et ceci arriva de point en point. Après une première confession dans le cabinet du proconsul, et une autre en public, il fut reconduit en prison, puis, traduit de nouveau, il confessa encore et mourut. Il nous raconta une autre vision, qui eut lieu le lendemain de la mort de Successus et de Paul. « Je vis, dit-il, l'évêque Successus qui entrait dans ma maison, le visage radieux, mais à peine reconnaissable à cause de l'éclat céleste dont brillaient ses yeux. Cependant je le reconnus et il me dit : « J'ai été envoyé pour t'annoncer que tu souffriras ». Aussitôt deux soldats

m'emmenèrent en un lieu où une multitude de frères étaient assemblés. On me conduisit au juge, qui me condamna à mort. Soudain ma mère se montra dans la foule: « Vivat, vivat ! disait-elle, il n'y a pas eu de martyr plus glorieux ». Elle disait vrai ; car, outre les privations de la prison, imaginées par la rapacité du fisc, Flavien savait encore se priver du peu qu'on lui donnait, tant il aimait à pratiquer les jeûnes prescrits et à s'abstenir du nécessaire pour en faire part à autrui.

J'en viens aux circonstances de son martyre. Tout en parlant, Flavien habitait déjà en esprit ? dans le royaume où, dans peu d'instant, il devait régner avec Dieu ; ses entretiens en avaient la dignité sereine. Le ciel lui-même avait pris parti pour nous. Une pluie torrentielle avait dispersé la foule, les païens curieux étaient partis, comme pour laisser le champ libre aux consolations et afin que nul profane ne fût témoin du suprême baiser de paix. Flavius remarqua que la pluie semblait tomber afin que l'eau et le sang fussent mélangés, ainsi qu'il arriva dans la passion du Sauveur.

Après qu'il eut fortifié chacun et donné le baiser, il quitta l'étable où il avait cherché un abri et qui touche au domaine de Fuscium et monta sur un pli de terrain ; d'un geste il réclama le silence : « Frères bien-aimés, dit-il, vous avez la paix avec nous si vous restez en paix avec l'Église ; gardez l'union dans la charité. Ne méprisez pas mes paroles : Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, peu avant sa passion, a dit: « Je vous laisse le commandement de vous aimer les uns les autres ». Il termina donnant à ses dernières paroles l'apparence d'un testament par lequel il désignait le prêtre Lucien comme le plus capable, à ses yeux, d'occuper le siège de saint Cyprien. Puis il descendit à l'endroit où il devait mourir, se lia le bandeau laissé par Montan à cette intention, se mit à genoux et mourut pendant sa prière.

Oh ! qu'ils sont glorieux les enseignements des martyrs ! qu'elles sont nobles les épreuves qu'ont subies les témoins de Dieu ! C'est avec raison que l'Écriture les transmet aux générations à venir ; car, si nous trouvons dans l'étude des ouvrages anciens de précieux exemples, il convient que les saints qui ont fleuri de nos jours deviennent également nos maîtres.

## Actes de Saint Maximilien, près de Carthage, en 295

« Sous le consulat de Tusque et Anulin eut lieu en Afrique un tragique épisode, où paraît la prévention contre le métier des armes, particulière à certains chrétiens de ce pays et inconnue dans le reste de l'Église.

« Bien que, au troisième siècle, les armées se recrutassent surtout de volontaires et que les levées de conscrits fussent rares, la loi imposait aux enfants des vétérans, en compensation des privilèges accordés à ceux-ci, l'obligation de servir. Cette hérédité du service personnel entretenait dans les armées romaines l'esprit militaire, mais pouvait être, pour quelques-uns de ceux qui y étaient soumis, la cause d'une véritable oppression, en violentant leur vocation et leur goût.

« C'est ce que montrent les actes du conscrit Maximilien, dont la sincérité, la grandeur de la foi et le courage ont mérité l'admiration de la postérité chrétienne. Mais on verra difficilement dans son procès un acte de persécution. En ce moment même, comme le lui avait rappelé le proconsul, beaucoup de ses coreligionnaires entouraient les quatre empereurs, faisaient partie de leur cour ou de leur armée. Maximilien n'est pas puni à cause de son culte; on n'essaie pas de lui faire abjurer ses croyances ou de le contraindre à un sacrifice : on l'invite seulement à imiter tant de ses frères qui servent dans les légions. La sentence est prononcée non contre le chrétien, mais contre le réfractaire. Aussi n'entendons-nous personne en dénoncer l'injustice, comme, dans une circonstance toute différente, fera le greffier Cassien. Cependant, à y regarder de près, les chrétiens auraient eu le droit de se plaindre, si leur foi n'avait mieux aimé suivre dans son vol vers le ciel l'âme candide du jeune Maximilien. En le condamnant à mort, le proconsul dépassait la mesure. La loi prononçait contre les recrues insoumises un châtement plus léger. « ceux qui se refusaient au recrutement, dit un jurisconsulte du commencement du troisième siècle, étaient punis autrefois de la servitude, comme traîtres à la liberté!; mais, les conditions du service militaire ayant été changées, on ne prononce plus la peine capitale, parce que les cadres des légions sont le plus souvent remplis par des volontaires. » [Arrius Menander au Dig. XLIX, XVI, 4, § 10.] Quand il fit tomber la tête du conscrit qui, mal renseigné tout ensemble sur les devoirs du chrétien et sur les obligations du soldat, mais animé d'une ardente foi, avait si hardiment confessé Jésus, le proconsul semble avoir cédé à un mouvement de haine religieuse. Il oublia cette maxime de l'auteur cité plus haut : « On doit être indulgent pour le conscrit encore ignorant de la discipline » ; indulgence qu'un autre jurisconsulte étend même au jeune soldat qui a déserté. Maximilien méritait d'être puni, mais n'aurait probablement pas été mis à mort, s'il avait invoqué à l'appui de ses répugnances une autre excuse que le titre de chrétien. Aussi n'a-t-il point usurpé celui de martyr, sous lequel l'honneur l'Église. » (P. Allard.)

Sous le consulat de Tuscus et Anulinus, le 12 mars, [à Tébeste, en Numidie], Fabius Victor fut introduit devant le tribunal avec Maximilien. L'avocat du fisc, Pompeianus, prit la parole et dit : Fabius Victor est présent avec le commissaire de César, Valérianus Quintianus ; je requiers que Maximilien, fils de Victor, conscrit bon pour le service, soit examiné et mesuré.

Le proconsul Dion dit au jeune homme : « Comment t'appelles-tu ? »

Maximilien répondit : « A quoi bon? Je ne puis être enrôlé, je suis chrétien ».

Le proconsul : « Passez-le à la toise ».

Pendant l'opération, Maximilien dit : « Je ne puis servir, je ne puis faire le mal, je suis chrétien ».

Le proconsul : « Mais toisez-le donc ».

Quand ce fut fini, l'appariteur proclama : « Cinq pieds dix pouces ».

Le proconsul : « Qu'on le marque (au fer rouge) ». Maximilien se débattit : « Jamais,... je ne puis pas être soldat ».

Le proconsul : « Il faut servir ou mourir ».

Maximilien. « Servir ! jamais! Coupe-moi la tête, je ne suis pas soldat pour le siècle, je suis soldat de Dieu »

Le proconsul : « Qui t'a mis en tête ces idées » ?

Maximilien : « Ma conscience et l'auteur de ma vocation ».

Le proconsul, s'adressant au père: « Éclaire ton fils ». Victor : « Il sait à quoi s'en tenir, il ne changera pas ».

Le proconsul, à Maximilien : « Sois soldat et reçois la [bulle de plomb à la] marque de l'empereur ».

Maximilien : « Rien. Je porte déjà la marque du Christ mon Dieu ».

Le proconsul : « Je vais t'y envoyer tout de suite, à ton Christ ».

Maximilien : « Je le voudrais bien ; fais vite, là est ma gloire ».

Le proconsul à l'homme préposé au recrutement : « Marque-le ».

Maximilien se débattit : « Je ne reçois point la marque du siècle. Si tu me marques, je briserai la marque, cela ne compte pas. Je suis chrétien, il ne m'est pas permis de porter au cou la bulle de plomb, moi qui porte déjà le signe sacré du Christ Fils du Dieu vivant, que tu ignores, du Christ qui a souffert pour notre salut, et que Dieu a livré à la mort pour nos péchés. C'est lui que nous tous, chrétiens, nous servons, c'est lui que nous suivons, car il est le prince de la vie, l'auteur du salut ».

Le proconsul : « Entre au service, prends la bulle, plutôt que de mourir misérablement. »

- « Moi, je ne meurs pas, mon nom est déjà près de Dieu. Je refuse le service. »

- « Pense à ta jeunesse, sois soldat, les armes conviennent bien à ton âge. »

- « Ma milice est celle de Dieu, je ne puis combattre pour le siècle. Je ne cesse de le redire, je suis chrétien. »

- « Dans la garde de nos maîtres Dioclétien et Maximilien, Constance et Valère, servent des soldats chrétiens. »

- « C'est leur affaire. Moi je suis chrétien, et je ne sers pas. »

- « Mais les soldats, quel mal font-ils ? »

- « Tu le sais de reste. »

- « Prends du service, sinon je punirai de mort ton mépris pour le métier. »

- « Je ne mourrai pas ; si je sors du monde, mon âme vivra avec le Christ mon Seigneur. »

- « Biffez son nom. »

Ensuite il s'adressa à Maximilien : « Ton impiété t'a fait refuser le service, tu seras puni en conséquence, cela servira d'exemple ».

Il fit lire la sentence : « Maximilien a refusé par impiété le serment militaire, il sera décapité ».

Maximilien : « Vive Dieu »

Il était âgé de vingt et un ans, trois mois et dix-huit jours.

Pendant le trajet pour aller à la mort, il s'adressait aux chrétiens : « Frères chéris, de toutes vos forces, de tous vos désirs, hâtez-vous afin d'obtenir la vue de Dieu et de mériter une couronne semblable à la mienne ».

Il était radieux. Il se tourna vers son père : « Donne au licteur mon vêtement neuf, celui que tu m'avais préparé pour être soldat. Les fruits de cette bonne oeuvre se multiplieront au centuple. Puissé-je te recevoir au ciel et glorifier Dieu avec toi » !

Presque aussitôt la tête tomba.

Une matrone, nommée Pompeiana, obtint d'emporter le corps, elle le mit dans sa litière, et le conduisit à Carthage, où elle l'enterra non loin du palais, près de saint Cyprien.

Victor, plein de joie, rentra dans sa maison, remerciant Dieu de lui avoir permis d'envoyer un tel présent au ciel, où il ne devait pas tarder à le suivre. Amen.

## Actes de Saint Marcel, centurion, à Tanger, en l'année 298

Dans la ville de Tanger, dont Fortunat était gouverneur, se célébrait alors l'anniversaire de la naissance de Maximien Hercule. Tous étaient réunis aux sacrifices qui accompagnaient les banquets. Marcel, un des centurions de la légion Trajane, ne voyant dans ces banquets que des assemblées sacrilèges, s'approcha du trophée de drapeaux de la légion devant lequel on offrait les sacrifices, et lança à terre son ceinturon en disant : « Je suis soldat de Jésus-Christ, le roi éternel ». Il lança aussi le cep de vigne, insigne de son grade, ses armes, et ajouta : « A partir de ce jour, je cesse de servir vos empereurs, car je ne veux pas adorer vos dieux de bois et de pierre, sourdes et muettes idoles. Si c'est à cause du métier qu'on nous oblige à faire des sacrifices aux dieux et aux empereurs, je jette avec mépris le cep, le ceinturon, les drapeaux, je ne suis plus soldat ».

Les assistants se regardèrent, ahuris, puis ils arrêtaient Marcel et on envoya un rapport au commandant. Celui-ci fit écrouer le centurion. Quand toutes les ripailles furent bien finies, Fortunat se fit amener le centurion dans la salle d'honneur.

- « Pourquoi as-tu, contrairement aux règlements, jeté le ceinturon, le cep et le baudrier? »

- « Le 21 juillet, devant le trophée, pendant la célébration de la fête de l'empereur, j'ai dit publiquement que j'étais chrétien et ne pouvais servir que Jésus-Christ, Fils du Dieu tout-puissant. »

- « C'est trop violent pour que j'essaie d'étouffer l'affaire. J'enverrai un rapport aux empereurs et au César. Je ne te punis pas. On va te conduire à mon chef Aurélius Agricola, lieutenant du préfet du prétoire.

Le 30 octobre, le centurion Marcel ayant comparu à Tanger, l'appariteur dit : « Le préfet Fortunatus a renvoyé devant ta puissance Marcel, centurion. Voici son rapport ; si tu l'ordonnes, je le lirai ».

Agricola: « Lis ».

L'appariteur lut : « Fortunatus à Agricola, et le reste.

Ce soldat ayant jeté le ceinturon militaire, s'est déclaré chrétien et a accumulé les blasphèmes contre César. C'est pourquoi nous te l'avons envoyé, et ton Illustration voudra bien nous faire parvenir les ordres qu'elle aura décrétés ».

La lecture faite, Agricola dit : « As-tu prononcé les paroles relatées dans le rapport du préfet ? »

« Oui. »

« Tu servais comme centurion ordinaire ? »

« Oui. »

« Quelle fureur t'a fait renoncer au serment militaire et parler ainsi ? »

« Il n'y a pas de fureur en ceux qui craignent Dieu. »

« As-tu prononcé toutes les paroles consignées dans le rapport? »

« Oui. »

« As-tu jeté tes armes ? »

« Oui. Il ne convenait pas qu'un chrétien qui sert le Seigneur Christ servît dans les milices du siècle. »

« La conduite de Marcel doit être punie suivant les règlements. »

Et il dicta la sentence ;

« Marcel, qui servait comme centurion ordinaire, a renoncé publiquement à son serment, a dit qu'il en était souillé et a prononcé d'autres paroles furieuses, relatées dans le rapport du préfet. J'ordonne qu'on lui coupe la tête ».

En marchant au supplice, il dit à Agricola : « Dieu te bénisse ».

Il était digne d'un martyr de quitter ainsi le monde. Presque aussitôt sa tête tomba pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soit la gloire dans les siècles des siècles. Amen.

## Le martyr de Saint Cassien, à Tanger, l'an 298

*Ces actes forment en quelque sorte la suite de ceux du centurion Marcel.*

Cassien était greffier du vice-préfet du prétoire, Aurélius Agricola ; il était en fonctions lorsque le martyr Marcel fut interrogé devant ce magistrat.

Le 30 octobre, Marcel comparut à Tanger devant Agricola, qui, par de longs discours, une voix tonitruante et tout l'appareil de la justice, s'efforça d'intimider le confesseur. Mais Marcel protesta de sa qualité de soldat du Christ et de l'impossibilité pour lui de rester engagé dans le siècle. Il y avait dans son attitude un air d'autorité tel que le martyr semblait juger son juge. Aurélius s'embrouillait à force d'être furieux.

Cassien, qui recueillait la déposition, était frappé de voir Agricola vaincu par le dévouement du martyr ; quand il entendit le prononcé de l'arrêt qui portait la peine de mort, il fut indigné et lança à terre poinçon et tablettes. Les appariteurs furent stupéfaits. Marcel souriait; Agricola bondit de son siège, il tremblait de colère, et demanda au greffier ce que ce geste signifiait.

Cassien dit : « Tu as rendu une sentence injuste » .

Pour couper court, le préfet le fit enlever à l'instant et mettre en prison. Marcel avait souri de bonheur, car l'Esprit lui avait fait connaître que Cassien devait être le compagnon de son martyr. En effet, le jour même, objet de l'intérêt universel des habitants, Marcel reçut la couronne. Le 3 décembre, Cassien comparut au lieu où Marcel avait été jugé. Par des réponses pareilles aux siennes et exprimées presque dans les mêmes termes, il méritait le martyre, avec le secours de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui est honneur et gloire, vertu et puissance dans les siècles des siècles. Amen.

## Le martyre de Saint Saturnin, Dative et plusieurs autres, à Carthage, le 11 février 304

Ici commencent la Confession et les Actes des martyrs Saturnin, prêtre, Félix, Dative, Ampèle, et des autres dont on lira les noms plus bas. Ils ont confessé le Seigneur, à Carthage, le 11 février, sous le proconsul d'Afrique Aurèle, à cause des Collectes et des Écritures divines ; depuis ils ont répandu leur sang bienheureux en divers lieux et à différentes époques pour la défense de leur foi.

Sous le règne de Dioclétien et Maximien, le diable dirigea contre les chrétiens une nouvelle guerre. Il recherchait, pour les brûler, les Livres saints, renversait les églises chrétiennes et interdisait la célébration du culte et des assemblées des fidèles. Mais la troupe du Seigneur ne put supporter un commandant aussi injuste, elle eut horreur de ces défenses sacrilèges, saisit à l'instant les armes de la foi, et descendit au combat moins pour lutter contre les hommes que contre le démon. Sans doute quelques-uns tombèrent détachés de la foi qui faisait leur appui, en livrant aux païens, pour être brûlés par eux, les Écritures divines et les livres de la liturgie (1) ; le plus grand nombre cependant surent mourir avec courage et répandirent leur sang pour les défendre. Remplis de Dieu qui les animait, après avoir vaincu et terrassé le diable, ces martyrs ont conquis dans leurs souffrances la palme de la victoire, et écrit de leur sang, contre les traditeurs et leurs congénères, la sentence par laquelle l'Eglise les rejetait de sa communion, parce qu'il n'était pas possible qu'il y eût, à la fois, dans l'Eglise de Dieu, des martyrs et des traditeurs.

On voyait de toutes parts accourir au lieu du combat d'innombrables légions de confesseurs, et partout où chacun d'eux trouvait un adversaire, il y dressait le champ clos du Seigneur.

Lorsque eut sonné la trompette de guerre dans la ville d'Abitène, dans le logis d'Octave Félix, de glorieux martyrs levèrent le drapeau du Christ, leur Seigneur. Tandis qu'ils y célébraient — comme ils avaient coutume de faire, — le mystère de l'Eucharistie, ils furent arrêtés par les magistrats de la colonie, assistés des hommes de police. C'étaient le prêtre Saturnin avec ses quatre enfants, Saturnin le jeune et Félix, tous deux lecteurs, Marie, vierge consacrée, et le petit Hilarion. Venaient ensuite le décurion Dative, trois hommes nommés Félix, Eméritus, Ampèle, trois hommes portant le nom de Rogatien, Quintus, Maximin, Thelique, deux hommes ayant nom Rogatus, Janvier, Cassien, Victorien, Vin-cent, Cecilien, Givalis, Martin, Dante, Victorin, Peluse, Fauste, Dacien, et dix-huit femmes : Restitute, Prime, Eve, Pomponie, Seconde, deux femmes portant le nom de Januarie, Saturnine, Marguerite, Majore, Honorée, Regiole, deux femmes du nom de Matrone, Cécile, Victoire, Hérectine et Seconde. Tous furent amenés au Forum.

Pour ce premier combat Dative, que ses pieux parents avaient engendré pour qu'il portât un jour la robe blanche des sénateurs dans la cour céleste, Dative, dis-je, ouvrait la marche.

Saturnin le suivait, escorté de ses quatre enfants comme d'une muraille (faite de sa propre chair) ; deux d'entre eux devaient partager son martyre; il laisserait les autres à l'Église pour rappeler sa mémoire et son nom. Puis venait la troupe fidèle éblouissante de la splendeur des armes célestes, le bouclier de la foi, la cuirasse de la justice, le casque du salut et le glaive à deux tranchants de la parole sainte. Invincibles dans cet équipage, ils donnaient aux frères l'assurance de leur prochaine victoire. Enfin, ils arrivèrent sur le Forum, où ils livrèrent leur premier combat, duquel, de l'aveu des magistrats, ils sortirent vainqueurs. C'est sur ce Forum que le ciel s'était déjà révélé. On venait de jeter au feu les Écritures livrées par l'évêque Fundanus ; aussitôt, quoique le ciel fût sans nuage, une averse subite éteignit le feu, tandis que la grêle et les éléments déchaînés, respectueux des Écritures, ravageaient tout le pays.

Ce fut donc à Abitène que les martyrs commencèrent de porter ces chaînes tant souhaitées. On les mena à Carthage au proconsul Anulinus. Pendant la route les confesseurs chantaient des hymnes ; à leur arrivée, afin de leur enlever l'appui qu'ils tiraient de leur réunion, on les fit comparaître séparément.

Ce qui suit contient les propres paroles des martyrs qui feront voir l'impudence de l'ennemi, ses

attaques sacrilèges, la patience des frères et, dans leur confession, la toute-puissante vertu du Christ Notre-Seigneur.

L'huissier les présenta au proconsul sous le titre de chrétiens envoyés par les magistrats d'Abitène sous l'inculpation d'assemblées illicites pour la célébration de leurs mystères.

Le proconsul demanda à Dative quelle était sa condition et s'il avait pris part à une assemblée. Dative se déclara chrétien et reconnut avoir assisté aux réunions.

Le proconsul demanda qui était l'organisateur des réunions ; en même temps on étendit Dative sur le chevalet, et les bourreaux s'apprêtèrent à lui déchirer le corps avec des ongles de fer; ils mettaient à leur besogne une hâte fiévreuse ; déjà les flancs étaient à nu, les valets prenaient les ongles de fer, lorsque Thélique fendit la foule et, bravant la souffrance, cria : « Nous sommes chrétiens ! Nous nous sommes assemblés. »

Le proconsul rugit, il fit rouer de coups le chrétien, puis le fit mettre sur le chevalet d'où les ongles de fer faisaient voler les lambeaux de sa chair.

Thélique pria : « Grâce à vous, mon Dieu. — Par ton nom, Christ Fils de Dieu, délivre tes serviteurs. »

Le proconsul lui demanda : « Qui fut ton collègue pour l'organisation des assemblées ? » Les bourreaux redoublaient. Thélique cria : « C'est Saturnin et tous . »

Généreux martyr ! Tous sont au premier rang ! Il ne nomma pas le prêtre sans les frères, mais au prêtre il joint les frères dans une confession commune.

Le proconsul se fit montrer Saturnin. Thélique le lui désigna. Il ne trahissait pas, puisque Saturnin était là, à ses côtés, combattant le diable, mais il tenait à prouver au proconsul qu'il s'agissait réellement d'une assemblée, puisqu'un prêtre était avec eux.

Cependant le martyr unissait ses prières à son sang, et, fidèle aux préceptes de l'Évangile, il pria pour ceux qui déchiraient son corps. Pendant la torture il ne cessa de parler et de prier : « Malheureux, tu agis injustement; tu combats contre Dieu. — Dieu très haut, ne leur impute pas ce péché. — Tu pêches, malheureux, tu combats Dieu. — Observe les commandements du Dieu très haut. — Malheureux, tu agis injustement, tu déchires des innocents. — Nous n'avons pas commis d'homicides, ni de fraudes. — Mon Dieu, aie pitié; je te rends grâce, Seigneur. — Pour l'amour de ton nom, donne-moi la force de souffrir. — Délivre tes serviteurs de la captivité du monde. — Je te rends grâce. — Je ne suffis pas à te rendre grâce. »

Les ongles de fer creusaient dans la chair de plus en plus, le sang ruisselait; à ce moment le proconsul dit :

« Tu vas commencer à sentir les souffrances qui vous sont réservées. »

Thélique riposta : « C'est pour la gloire. — Je rends grâce au Dieu des royaumes. — Il apparaît, le royaume éternel, le royaume incorruptible. — Seigneur Jésus-Christ, nous sommes chrétiens, nous te servons; tu es notre espérance, tu es l'espérance des chrétiens. — Dieu très saint, — Dieu très haut, — Dieu tout-puissant ! — Nous louons ton saint nom, Seigneur Dieu tout-puissant.

Le juge, porte-voix du diable, lui dit : « Il te fallait observer l'ordre des Empereurs et des Césars. »

Thélique, malgré son état d'épuisement, répondit : « Je m'occupe seulement de la loi de Dieu qui m'a été enseignée. C'est elle que j'observe, je vais mourir pour elle, j'expire en elle, il n'y en a pas d'autres.»

« Cessez », dit le proconsul aux tortionnaires.

Thélique fut mis au cachot, réservé à des souffrances plus dignes de lui et de son courage.

Ce fut alors au tour de Dative, resté étendu sur le chevalet d'où il voyait le combat de Thélique. Il répétait souvent : « Je suis chrétien », et il déclarait s'être trouvé à l'assemblée, lorsque l'on vit sortir de la foule Fortunatien, frère de la martyre Victoire. C'était un grand personnage, qui avait droit de porter la toge, il était encore païen ; il interpella Dative : « C'est toi qui, pendant que je faisais ici mes études et que mon père était absent, as séduit ma soeur Victoire, et de cette splendide cité de Carthage l'a conduite, en même temps que Seconde et Restitute, dans la colonie d'Abitène. Tu n'es entré chez nous que pour corrompre l'esprit de quelques jeunes filles. »

Victoire fut indignée d'entendre ces mensonges contre le sénateur. Prenant la parole avec la liberté d'une chrétienne, elle s'écria : « Je n'ai eu besoin de personne pour partir. Ce n'est pas avec Dative que je suis venue à Abitène.

Qu'on interroge les gens de la ville. Tout ce que j'ai fait, c'est de moi-même, en toute liberté. Oui, j'étais de la réunion, parce que je suis chrétienne. »

Fortunatien continua d'incriminer Dative, qui, du haut de son chevalet, niait, réfutait tout. Anulinus ordonna qu'on reprît les angles de fer, les bourreaux mirent à nu les flancs du martyr et prirent leurs crocs; leurs mains volaient, déchirant la peau, accrochant les entrailles, mettant à jour jusqu'au coeur. Dative demeurait calme : les membres se rompaient, les entrailles sortaient, les côtes volaient en éclats, son coeur restait intact et ferme. Jadis sénateur, il se souvenait du rang qu'il avait occupé dans la cité, et tandis qu'on frappait, il disait : « O Christ Seigneur, que je ne sois pas confondu ! »

« Cessez, dit le proconsul tout troublé. » On s'arrêta. Il n'était pas juste que le martyr du Christ fût tourmenté dans une cause qui regardait la seule Victoire.

Un avocat, Pompeianus, entra en scène, apportant contre Dative d'infâmes insinuations, mais le martyr lui dit avec mépris : « Que fais-tu, démon? Que tentes-tu contre les martyrs du Christ? »

On reprit la torture. Cette fois on interrogeait sur la participation à l'assemblée. Dative répéta qu'étant survenu pendant les mystères, il s'était uni à ses frères et que la réunion n'avait pas été organisée par un seul.

Le bourreau redoubla. Dative répétait: « Je te prie, ô Christ, que je ne sois pas confondu. — Qu'ai-je fait ? — Saturnin est notre prêtre. »

On appela Saturnin. Celui-ci, perdu en Dieu, n'avait regardé les tourments de ses frères que comme une chose peu importante.

Le proconsul lui dit:

« Tu as contrevenu aux édits des Empereurs et des Césars en réunissant tous ces gens-là.

- Nous avons célébré en paix les mystères.

- Pourquoi ?

- Parce qu'il n'est pas permis de suspendre les mystères du Seigneur. »

Le proconsul le fit étendre sur un chevalet en face de Dative, qui assistait comme insensible à l'émiettement de son corps et répétait à Dieu : « Aide-moi, je t'en prie, Christ, aie pitié. Sauve mon âme, garde mon esprit, que je ne sois pas confondu. Je te prie, ô Christ, donne-moi la force de souffrir. »

Le proconsul dit à Dative: « Toi, membre du conseil de cette splendide cité, tu devais ramener les autres à de meilleurs sentiments, au lieu de transgresser l'ordre des Empereurs et des Césars.

- Je suis chrétien », répondit Dative. Par ces seuls mots, le démon fut vaincu. « Cessez », dit-il, et il fit re-conduire le martyr à la prison.

Saturnin, étendu sur un chevalet déjà mouillé du sang des martyrs, trouvait dans ce contact une nouvelle vigueur.

Le proconsul lui demanda s'il était l'organisateur de la réunion.

« J'étais présent », dit Saturnin.

Un homme bondit, c'était le lecteur Ernérutus : « L'organisateur c'est moi, la maison c'est la mienne. »

Le proconsul continua de s'adresser au vieux prêtre :

« Pourquoi violes-tu le décret des empereurs ?

- Le jour du Seigneur ne peut être omis, c'est la loi.

- Tu n'aurais pas dû mépriser la défense, mais obéir à l'ordre impérial. »

La torture commence, les nerfs sont brisés, les entrailles mises à nu, la foule voit les os du martyr ruisselant de sang. Lui craignait que, à cause des lenteurs de la torture, son âme ne s'échappât dans un instant de répit. « Je t'en prie, dit-il, Christ, exauce-moi. Je te rends grâce, ô Dieu, ordonne que je sois décapité. Je te prie, Christ, aie pitié; Fils de Dieu, viens à mon secours. »

Le proconsul disait : « Pourquoi violais-tu l'édit ? »

Le prêtre répondit : « La loi l'ordonne... le commande. »

« Cessez », dit Anulinus, et il fit emmener le vieux prêtre à la prison.

Ce fut au tour d'Emérutus.

« Des assemblées ont eu lieu chez toi.

- Oui, nous avons célébré le jour du Seigneur:



- Pourquoi permettais-tu à ceux-ci d'entrer ?
- Parce qu'ils sont mes frères et que je ne pouvais le leur défendre.
- Tu aurais dû le faire.
- Je ne pouvais pas, nous ne pouvons vivre sans célébrer le jour du Seigneur. »

On l'étendit sur le chevalet et on appela un nouveau bourreau.

« Je t'en prie, Christ, disait Eméritus, viens à mon secours. — Tu vas contre les commandements de Dieu, malheureux. »

Le proconsul l'interrompit : « Tu n'aurais pas dû les recevoir.

- Je ne puis pas ne pas recevoir mes frères.
- L'ordre des empereurs doit l'emporter sur tout.
- Dieu est plus grand que les empereurs. O Christ, je t'invoque reçois mes hommages, Christ, mon Seigneur, donne-moi la force de souffrir.
- Tu as des Écritures dans ta maison ?
- J'en possède, mais dans mon coeur.
- Sont-elles dans ta maison, oui ou non ?
- Je les ai dans mon coeur. Christ, je t'en supplie, à toi mes louanges : délivre-moi, ô Christ, je souffre pour ton nom. Je souffre pour peu de temps, je souffre volontiers : Christ, Seigneur, que je ne sois pas confondu. » « Cessez », dit le proconsul, et il dicta le procès-verbal des premiers interrogatoires, puis il ajouta : « Conformément à vos aveux, vous recevrez tous le châtement que vous avez mérité. »

La rage de cette bête commençait à se calmer, quand un chrétien nommé Félix, qui allait réaliser à l'instant, dans les supplices, la vérité de son nom, s'offrit au combat. Le groupe des accusés était là, toujours invincible. « J'espère, dit Anulinus s'adressant à Félix et à tous les autres, j'espère que vous prendrez le parti d'obéir, afin de conserver la vie. » Les confesseurs dirent d'une seule voix : « Nous sommes chrétiens ; nous ne pouvons que garder la saine loi du Seigneur jusqu'à l'effusion du sang. »

Se tournant vers Félix : « Je ne te demande pas si tu es chrétien, mais si tu as pris part à une assemblée et si tu possèdes les Écritures.

- La réunion, dit Félix, nous l'avons célébrée solennellement : nous nous réunissons toujours le jour du Seigneur pour lire les divines Écritures. »

Anulinus, confondu, fit bâtonner Félix ; le martyr mourut pendant le supplice, mais un autre Félix lui succéda, semblable au précédent par le nom, par la foi, par le martyre. Descendu dans l'arène avec le même courage, il fut brisé comme lui sous le bâton et mourut pendant le supplice.

Vint le tour du lecteur Ampèle, à qui le proconsul demanda s'il avait assisté à la réunion : « Je me suis réuni aux frères, j'ai célébré le jour du Seigneur, je possède les Écritures, mais dans mon coeur. O Christ, je te loue ; ô Christ, exauce-moi. » On le frappa à la tête et on le reconduisit à la prison, où il pénétra comme dans le tabernacle du Seigneur.

Rogatien confessa, mais ne fut pas frappé.

Quintus, Maximien, et un troisième Félix furent bâtonnés. Pendant son supplice Félix disait : « J'ai célébré avec dévotion le jour du Seigneur, je fus de l'assemblée avec les frères, parce que je suis chrétien. »

On le joignit aux autres dans la prison.

Saturnin, le fils du vieux prêtre, s'avança, impatient d'égaliser son père : « Étais-tu présent? dit le proconsul.

- Je suis chrétien.
- Je ne te demande pas cela, étais-tu à la réunion ?
- J'y étais, parce que le Christ est mon Sauveur. »

On mit le fils sur le chevalet où le père avait été étendu. « Choisis ! Tu vois ta position. As-tu les Écritures?

- Je suis chrétien.
- Je te demande si tu étais de la réunion et si tu as les Écritures.
- Je suis chrétien. Le nom du Christ est le seul par qui nous puissions être sauvés.
- Puisque tu t'obstines, tu vas être torturé. Une dernière fois as-tu les Écritures ? » Se tournant vers le bourreau : « Commence. »

Le sang du fils se mêlait sur les crocs au sang du père. Dans ce mélange sacré l'enfant sembla trouver une vigueur nouvelle : « J'ai les divines Écritures, dit-il, mais dans mon coeur. Je t'en prie, ô Christ, donne-moi la force de souffrir, en toi est mon espérance.

- Pourquoi désobéis-tu à l'édit ?

- Parce que je suis chrétien. »

« Cessez », dit le proconsul, et l'enfant alla rejoindre son père.

Le jour baissait (il régnait une sorte de lassitude générale parmi les assistants et les bourreaux). Le proconsul s'adressa aux chrétiens qui n'avaient pas encore été interrogés : « Vous voyez, leur dit-il, ce qu'ont souffert ceux qui se sont obstinés, et ce qu'il leur faudra souffrir encore s'ils persistent dans leur foi. Celui d'entre vous qui espère l'indulgence et veut avoir la vie sauve n'a qu'à avouer. »

Les confesseurs s'écrient : « Nous sommes chrétiens. »

Le proconsul fit conduire tout le monde en prison.

Les femmes, toujours avides de sacrifice et de dévouement, le glorieux choeur des vierges saintes, ne devait pas être privé des honneurs de ce grand combat ; toutes, avec l'aide du Christ, combattirent dans la personne de Victoire et triomphèrent avec elle. Victoire, la plus sainte des femmes, la fleur des vierges, l'honneur et la gloire des confesseurs, de grande race, plus grande encore par sa foi et sa piété, modèle de tempérance, d'autant plus belle qu'elle était plus chaste, également belle dans son âme et dans son corps, éclatante dans sa foi et dans la perfection de sa sainteté, Victoire se réjouissait de trouver dans le martyr la seconde palme qu'elle ambitionnait. Dès l'enfance sa pureté étincelait, en ces années d'imprévoyance elle se montrait pénitente et grave. A l'âge où la virginité se voue pour toujours, afin d'échapper à la violence morale de ses parents, elle s'enfuit par la fenêtre, presque à l'heure même de ses noces, se cacha dans une grotte et coupa sa chevelure.

Le proconsul lui demanda quelle était sa foi.

« Je suis chrétienne. »

Fortunatien s'efforça de la faire passer pour folle.

Victoire dit : « Telle est ma volonté, je n'ai jamais changé. »

Le proconsul : « Veux-tu retourner avec Fortunatien, ton frère ? »

- Jamais ! je suis chrétienne, mes frères sont ceux-ci qui gardent les commandements de Dieu.

- Réfléchis ; tu vois que ton frère veut te sauver.

- J'ai ma volonté. Je n'en ai jamais changé. Je fus de l'assemblée parce que je suis chrétienne. »

On l'adjoignit aux autres martyrs dans la prison.

Restait le dernier fils du vieux Saturnin, Hilarion, un petit enfant.

Le magistrat lui dit : « As-tu suivi ton père et tes frères ? »

Hilarion grossit sa voix pour dire : Je suis chrétien, c'est de moi-même, volontairement, que je fus à l'assemblée avec papa et mes frères. »

Le proconsul essaya d'intimider l'enfant : « Je vais te couper les cheveux, le nez et les oreilles.

- Comme tu voudras, je suis chrétien.

- Qu'on le mette en prison.

- Grâce à Dieu . »

*Anulinus oublia volontairement les martyrs dans la prison et, l'un après l'autre, ils moururent de faim.*



**Titres disponibles des  
Éditions Saintes Perpétue et Félicité**

Premiers martyrs de l'Église d'Afrique

Histoire de la persécution des Vandales

Oraison dominicale – Saint Cyprien

De l'unicité de l'Église – Saint Cyprien